

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 30 décembre 2024 / 28 jounada al thania 1446 - N° 3732 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - PALESTINE

Conférence à Alger  
sur la cause palestinienne  
et la culture  
de la résistance

P.24

ALGÉRIE - MAURITANIE

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr  
reçoit Cheikh Sidi Mohamed  
Ould Cheikh Sidiya, l'un des  
symboles de la confrérie  
Qadiriyya en Mauritanie

P.24

PALESTINE

Gaza: le bilan de  
l'agression sioniste  
s'alourdit à 45.514 martyrs  
et 108.189 blessés

P.15

## DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À LA NATION

# Tebboune réaffirme sa détermination à poursuivre la consolidation des acquis réalisés pour préserver la dignité des citoyens

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, hier à Alger, sa détermination à poursuivre la consolidation des acquis réalisés pour préserver la dignité des citoyens et améliorer leur cadre de vie. "Je suis très heureux de me retrouver aujourd'hui parmi vous en cette auguste assemblée parlementaire pour m'adresser au peuple algérien et à l'opinion publique nationale à travers ses représentants dans les deux chambres du Parlement, partant de la volonté politique sur laquelle repose notre nouvelle approche de gestion de la chose publique", a dit le président de la République dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins). P.3



## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Arkab : "l'exploitation du lithium  
consolidera la place de l'Algérie  
dans la chaîne de valeur  
énergétique mondiale"

P.6

## SANTÉ

RISQUE  
CARDIAQUE  
Il n'est jamais  
trop tard  
pour perdre  
du poids

P.p 12-13

## FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS  
ASO 1 - JSK O  
La JSK tombe  
à Chlef

Par R. Yanis



P.21

## INDUSTRIE MILITAIRE

De nouvelles productions  
au service de l'autonomie  
stratégique du pays

P.24

## TIZI OUZOU - HUILERIE BOUDEDJA

L'huile d'olive de Kabylie  
un patrimoine naturel  
et Millénaires

Par R. Yanis

P.5

MILA  
Ouverture de  
la 6<sup>e</sup> édition de  
la manifestation  
"Mila lit"

P.16

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Inscription  
en ligne  
au concours  
de doctorat  
à compter du  
2 janvier 2025

P.2

**SONATRACH**

**Début des épreuves écrites du concours national de recrutement de diplômés universitaires dans les domaines techniques**



Les épreuves écrites du concours national ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académiques dans les domaines techniques, organisé par Sonatrach en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), ont débuté dimanche, indique un communiqué du Groupe public.

Le groupe Sonatrach a fait savoir que ce concours a vu une "participation remarquable" dans les différentes spécialités techniques et que les épreuves, organisées dans le cadre de ce concours, se déroulent par vagues selon un calendrier s'étendant jusqu'au 4 janvier 2025, à travers dix centres d'examen dans les universités des wilayas suivantes: Adrar, Bouira, Laghouat, Tamanrasset, Alger, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Ouargla et Oran.

Dans ce sillage, Sonatrach a affirmé son engagement à "réunir toutes les conditions appropriées pour assurer le bon déroulement de ce concours, en renforçant le soutien logistique afin de garantir un haut niveau de coordination et d'encadrement, ajoute la même source.

L'organisation de cette opération est supervisée par les équipes de l'Institut algérien du pétrole (IAP) relevant du groupe Sonatrach pour garantir un haut niveau de coordination et d'encadrement, ajoute la même source.

Par ailleurs, le groupe Sonatrach a précisé que ce concours visait à "évaluer les compétences scientifiques et académiques des candidats et à sélectionner les meilleures compétences au niveau national en vue de les recruter en tant qu'ingénieurs et techniciens dans les différentes installations de production du Groupe Sonatrach, contribuant ainsi au renforcement des ressources humaines du groupe".

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Inscription en ligne au concours de doctorat à compter du 2 janvier 2025 (ministère)



Les candidats au concours de doctorat sont invités à remplir leurs formulaires en ligne à compter du 2 janvier 2025, a annoncé dimanche le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

"Les candidats au concours de doctorat doivent remplir leurs formulaires en ligne uniquement via le lien <https://progres.merss.dz/webdoctorat>, et ce, à compter du jeudi 2 janvier 2025 à 00:00, sans avoir besoin de télécharger des documents supplémentaires", précise le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE Biskra : 2 morts et 1 blessé dans un accident à la commune de M'lili (Protection civile)



Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune de M'lili (36 km à l'Est de Biskra), ont indiqué les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route reliant les deux communes de M'lili et El-Hadjeb suite à une collision entre deux véhicules de tourisme qui a causé la mort sur place de deux personnes âgées de 52 et 49 ans, tandis qu'une troisième âgée de 28 ans a été blessée, a précisé la même source.

Les corps des victimes décédées ainsi que la personne blessée ont été évacués par les services de la Protection civile vers la polyclinique de la commune d'Ourlal, a-t-on indiqué. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## Mascara : un mort et un blessé grave dans un accident de la route (Protection civile)

Une personne est morte et une autre a été grièvement blessée, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Mascara, a indiqué dimanche, un communiqué de la direction de la Protection civile.

L'accident, qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche sur la route nationale RN7 près de l'entrée sud de la ville de Mascara, a été causé par un carambolage entre trois véhicules, entraînant la mort d'une personne âgée de 37 ans et des blessures graves à une autre (54 ans), ajoute la même source.

La personne blessée a été évacuée vers l'Etablissement public hospitalier spécialisé en urgences médicales "Meddeber" de Mascara, tandis que le corps de la victime a été transporté à la morgue du même hôpital, selon le communiqué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## 6 morts et 188 blessés en 24 heures (Protection civile)

Six (6) personnes sont décédées et 188 autres ont été blessées, dans des accidents de la route, enregistrés au cours des dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa, avec 3 personnes décédées et 8 autres blessées respectivement dans deux accidents de la circulation survenus à Ain Boussif et Seghouane, précise la même source. La Protection civile est également intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 46 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas, déplorant le décès de 2 personnes intoxiquées par le même gaz à Kouba (Algér).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers la wilaya de M'sila, Médéa et Batna, ayant causé des brûlures de 2ème et 3ème degrés à 2 personnes à Batna.

**PROTECTION CIVILE**

**Promotion de plus de 5.300 agents et assimilés**



La Direction générale de la Protection civile a annoncé, dimanche, dans un communiqué, la promotion de 5.379 agents entre professionnels et assimilés à des différents grades, et ce dans le cadre de son programme d'action en matière de développement notamment dans le domaine de la ressource humaine.

"A ce titre 5.379 agents ont été promus dont 2.168 au grade de caporal, 1.792 au grade de sergent, 216 au grade d'adjudant, 182 au grade de Sous-lieutenant, 418 au grade de lieutenant, 361 au grade de capitaine, 98 au grade de commandant, 29 au grade de lieutenant-colonel et 115 agents assimilés", a précisé la même source.

**NÂAMA**

**Forum maghrébin du tourisme juvénile dans l'oasis de Tiout**



L'oasis touristique de Tiout, située dans la wilaya de Naâma, accueillera du 28 au 31 décembre en cours une manifestation intitulée "Forum maghrébin du tourisme juvénile", à laquelle prendront part environ 500 jeunes issus de plusieurs wilayas, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Placée sous le slogan "La jeunesse en mouvement", cette manifestation vise à promouvoir la culture du dialogue et le sens de l'initiative chez les jeunes, à favoriser les échanges de connaissances, à tisser des liens entre eux, à enrichir les activités destinées à cette catégorie et à consolider les valeurs de citoyenneté et de volontariat, a expliqué le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Djamel-Eddine Afir.

**RELIZANE**

**Campagne d'information sur les services numériques des organismes de sécurité sociale**

Une campagne d'information conjointe des organismes de sécurité sociale a été organisée, à la Maison de la culture M'hamed-Issiakhem de Relizane, dans le but de faire connaître les services numériques offerts aux citoyens, a-t-on constaté. Cette campagne a été marquée par la participation des agences de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), de la Caisse nationale des retraites (CNR) et la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), indique-t-on.

## TEBBOUNE PRONONCE UN DISCOURS À LA NATION

# "S'adresser au peuple à travers ses représentants au Parlement, un engagement pour consacrer la bonne gouvernance"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, qu'il s'honorait de s'adresser au peuple algérien et à l'opinion publique nationale à travers ses représentants dans les deux chambres du Parlement, soulignant que cet engagement traduisait la volonté politique sur laquelle repose une nouvelle approche de gestion de la chose publique pour la consécration des principes de la bonne gouvernance.

Dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins, Alger), le président de la République a précisé que ce discours se veut "un engagement qui traduit la volonté politique sur laquelle repose une nouvelle approche de gestion de la chose publique pour la consécration des principes de la bonne gouvernance".



nance". Cette tradition institutionnelle ravive et renforce le fait d'être au service de l'opinion publique, des citoyens et de

la patrie et illustre la place du pouvoir législatif ainsi que le rôle des parlementaires qui portent les espoirs et les

préoccupations des citoyennes et des citoyens", a ajouté le président de la République.

### Tebboune réaffirme sa détermination à poursuivre la consolidation des acquis réalisés pour préserver la dignité des citoyens

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, dimanche à Alger, sa détermination à poursuivre la consolidation des acquis réalisés pour préserver la dignité des citoyens et améliorer leur cadre de vie.

"Je suis très heureux de me retrouver aujourd'hui parmi vous en cette auguste assemblée parlementaire pour m'adresser au peuple algérien et à l'opinion publique nationale à travers ses représentants dans les deux chambres du Parlement, partant de la volonté politique sur laquelle repose notre nouvelle approche de gestion de la chose publique", a dit le président

de la République dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins).

"Cette tradition institutionnelle illustre la place du pouvoir législatif et le rôle du Parlement", dont les membres "vivent la situation de près dans les wilayas et portent les espoirs et les préoccupations des citoyennes et des citoyens", a ajouté le président de la République.

Après avoir rappelé que cette rencontre intervient au cours des premiers mois de son second mandat présidentiel, le président de la République a réaffirmé sa détermination à "poursuivre la consoli-

dation des acquis réalisés pour préserver la dignité des citoyens et améliorer leur cadre de vie" et à "mettre en œuvre les programmes destinés au développement socio-économique durable".

"Ce mandat verra également le lancement du dialogue politique auquel je me suis engagé lors de mon discours d'investiture (présentation de serment) le 17 septembre dernier", a poursuivi le président de la République.

"L'Algérie d'aujourd'hui continue d'avancer à pas sûrs", "l'Algérie d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier", a soutenu le président de la République.

### Tebboune : le nouveau modèle économique commence à porter ses fruits

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que le nouveau modèle économique adopté par l'Algérie "commence à porter ses fruits", tel qu'il ressort des rapports positifs de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des autres institutions internationales.

Dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des nations (Club des Pins), le président de la République a précisé que "le

nouveau modèle économique commence à porter ses fruits selon les statistiques positives de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des autres institutions internationales", soulignant que "le développement économique se réalise à travers un nouveau modèle de développement fondé sur la diversification de l'économie et la libération de l'initiative".

Et d'ajouter que cette performance économique positive enregistrée par l'Algérie "repouse sur les petites et moyennes entreprises et les start-up".

### Tebboune invite la communauté algérienne établie à l'étranger à investir dans le pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a invité, dimanche à Alger, la communauté algérienne établie à l'étranger à investir dans le pays vu les facilitations qu'offre la nouvelle loi sur l'investissement qui a consacré, pour la première fois, la stabilité législative dans ce domaine. "J'invite les Algériens établis à l'étranger à investir dans leur pays", a dit le président de la République dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des nations

(Club des Pins). "Investissez dans votre pays et combattez ceux qui le combattent, la loi sur l'investissement ne changera pas avant dix ans", a-t-il ajouté.

Après avoir souligné que tous les indicateurs économiques et financiers de l'Algérie étaient "au vert" comme le reconnaissent les institutions internationales, le président de la République a soutenu que ces indicateurs "montrent que nous sommes en bonne voie pour rejoindre, d'ici quelques mois, les pays

émergents". Evitant le rôle et la contribution des jeunes au développement économique, le président de la République a affirmé que "les jeunes ont su relever le défi à travers les start-up". Ils se sont orientés vers la production au profit de leur pays dans plusieurs domaines, a-t-il fait remarquer.

"Nos jeunes représentent une nouvelle génération intègre qui a les mains propres et ne se livre pas à la surfacturation", a ajouté le président de la République.

### Tebboune: le dialogue national sera à la hauteur des enjeux internes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que le dialogue national prévu conformément à ses engagements sera à la hauteur des enjeux internes et renforcera les droits fondamentaux.

Dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des nations (Club des Pins), le président de la République a précisé que "la prochaine étape verra le lancement du dialogue politique auquel je me suis engagé, et qui sera à la hauteur des enjeux internes".

Il a souhaité que ce dialogue national soit "profond et inclusif et non purement discursif", soulignant qu'il "renforcera les droits fondamentaux à travers les lois consacrées par la Constitution et la loi organique relative aux partis politiques et aux associations".

"J'ai promis à la classe politique d'ouvrir un dialogue pour renforcer le front intérieur et cela se fera de manière organisée", a affirmé le président de la République.

### Tebboune : l'Etat continuera de lutter contre la corruption

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que l'Etat ne cessera de lutter de toutes ses forces contre la corruption.

"Nous ne cesserons de lutter de toutes nos forces contre la corruption", a affirmé le président de la République dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins).

"Nous avons opéré des changements dans le domaine de la justice afin de rétablir la confiance des citoyens en l'Etat, de consacrer le principe de séparation entre argent et politique et de lutter contre la corruption", a ajouté le président de la République. Il a, par la même, annoncé "la révision prochaine des lois sur les collectivités locales pour rebâtir l'Etat de droit et la démocratie véritable".

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### **Belmehdi met en avant l'intérêt porté par l'Etat aux zaouïas pour promouvoir les valeurs du juste milieu**



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en avant, jeudi à Alger, l'intérêt porté par l'Etat aux zaouïas pour promouvoir les valeurs du juste milieu et de la modération et contrer les courants étrangers à l'identité nationale.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Belmehdi a précisé que "les zaouïas coraniques ont servi l'Islam et la Sunna du Prophète et ont constitué un rempart face à la colonisation française et aux campagnes d'évangélisation".

Le secteur des Affaires religieuses s'emploie à "promouvoir ces institutions religieuses ancestrales pour promouvoir les valeurs du juste milieu et de la modération et contrer les courants étrangers à notre identité nationale", a souligné le ministre, précisant que "plusieurs mesures ont été prises pour préserver les zaouïas et renforcer leur rôle dans l'éducation de l'individu et de la société face aux défis actuels".

Belmehdi a en outre précisé que son département accompagnait toutes les activités des zaouïas et distribuait le Saint Coran aux pays africains par leur biais.

Et d'ajouter que le ministère autorisait certaines d'entre elles à délivrer des attestations de récitation du Saint Coran, soulignant que "168 zaouïas bénéficient d'aides (du ministère) pour leur réhabilitation".

Le secteur organise aussi des concours pour les élèves des zaouïas venus de pays étrangers (400 élèves) et compte "consacrer un séminaire national aux élèves étrangers affiliés à ces zaouïas", a fait savoir le ministre.

Par ailleurs, concernant les frais supplémentaires du pèlerinage appliqués par certaines agences touristiques par rapport à l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), le ministre a expliqué que "les clauses du cahier des charges relatif à l'organisation du pèlerinage, définissent clairement les engagements des agences", ajoutant que le ministère, représenté par l'ONPO, "s'attèle chaque année à réajuster et développer ce cahier des charges avec la participation de tous les secteurs, dont le ministère du Tourisme".

Aussi, il a insisté sur la nécessité pour le pèlerin de déposer plainte ou de soumettre un recours auprès de l'ONPO en cas de manquement, rappelant l'existence d'une commission chargée de suivre la mise en œuvre des clauses du cahier des charges.

En cas de non-respect par l'agence de ses engagements, "son dossier sera soumis à la commission et les mesures prévues par la loi seront appliquées", a-t-il assuré, ajoutant que ces mesures "peuvent aller jusqu'à une suspension d'activité et au retrait du registre de commerce".

## JUSTICE

### **M. Boudjemaï reçoit le président du Syndicat national des magistrats et les membres du bureau exécutif (ministère)**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaï a reçu, samedi à Alger, le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Aoudeche Laidi, ainsi que les membres du bureau exécutif du SNM, en présence de cadres du ministère, a indiqué un communiqué du ministère.

"Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère et après avoir écouté les préoccupations des magistrats exprimées par le président du SNM, le ministre a passé en revue avec ses invités les moyens d'améliorer leur situation socioprofessionnelle ainsi que les mesures nécessaires visant à lever les obstacles rencontrés", précise le communiqué.

Le ministre de la Justice a réaffirmé "sa pleine disposition à ne ménager aucun effort et à engager toutes les démarches nécessaires en vue de promouvoir le secteur de la justice et prendre en charge les préoccupations des magistrats, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), lors de l'ouverture de l'année judiciaire".



## COMMÉMORATION

### **INESG : conférence à l'occasion du 46e anniversaire du décès de l'ancien président Houari Boumediene**

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, dimanche à Alger, une conférence à l'occasion du 46e anniversaire du décès de l'ancien président, Houari Boumediene, avec la participation de nombreux académiciens.

Président l'ouverture de cette conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaïz Medjahed, a souligné l'importance de "raviver les étapes marquantes du parcours du défunt président, Houari Boumediene, et de transmettre ses hauts faits aux générations de l'indépendance afin de préserver la Mémoire nationale".

A cette occasion, M. Medjahed a appelé à la nécessité d'"approfondir et d'examiner" minutieusement le riche parcours militaire du président Boumediene, qui, "grâce à sa perspicacité, a occupé plusieurs responsabilités durant la glorieuse Révolution de libération, dont le commandement de l'Etat-major général de l'Armée de libération nationale



(ALN)". Dans ce sens, il a mis en avant que "la sagesse et la présence remarquable de cet homme sur la scène internationale lui ont permis de s'imposer au double plan régional et international, notamment à la lumière de ses positions constantes soutenant les peuples opprimés dans leur lutte pour la liberté et l'émancipation du joug colonial".

De son côté, le directeur général de la Bibliothèque nationale d'Algérie, Mounir Behadi, a évoqué "la stratégie de développement adoptée

adoptés par le défunt président Boumediene, mettant en lumière les répercussions de ces programmes sur le développement local.

Quant au professeur universitaire Benabdellah Hadjoudja, il a évoqué les mécanismes de mise en œuvre sur le terrain de ces plans de développement, en particulier les plans des communes, appelant les jeunes à approfondir les études dans ce domaine pour en tirer des enseignements et mieux planifier l'avenir.

La rencontre a été marquée par des interventions sur les principales décisions et politiques adoptées par le défunt président, outre une analyse de ses discours dans les différents forums internationaux, tout en mettant en lumière la dimension sociale de son projet.

Un film documentaire réalisé par le ministère de la Défense nationale a également été projeté, retracant le parcours révolutionnaire, militant et politique de cette personnalité exceptionnelle.

## DROITS DE L'HOMME

### **Le CNDH organise une Journée d'étude sur le phénomène migratoire et les droits de l'Homme**

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, hier à Alger, une Journée d'étude sur le thème "Phénomène migratoire et droits de l'Homme", en présence de juristes et de représentants de plusieurs instances et organisations nationales.

Président l'ouverture de cette Journée d'étude, organisée à l'occasion de la Journée internationale des migrants (18 décembre), le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaalani, a affirmé que s'attaquer à ce phénomène "sensible et mondial" requiert une série de mesures garantissant le respect des principes des droits de l'Homme, soulignant l'importance, en

la matière, d'une approche inclusive impliquant, outre les juristes, l'ensemble des acteurs concernés par cette question dans le cadre d'une cellule de réflexion.

Lors du débat, la plupart des intervenants ont abordé le phénomène migratoire en Afrique sous l'angle des facteurs socioéconomiques et sécuritaires, évoquant les principales causes de son aggravation, notamment ces dernières années.

La problématique du trafic de migrants africains par des réseaux spécialisés dans la traite des êtres humains a également été soulevée lors du débat. A ce propos, les intervenants ont souligné la nécessité de ren-



forcer les mécanismes juridiques et judiciaires pour faire face à ce type de criminalité sur le continent.

## TIZI OUZOU - HUILERIE BOUDEDJA

### L'huile d'olive de Kabylie un patrimoine naturel et Millénaires

L'huile d'olive de Kabylie symbole de l'histoire identitaire de la Kabylie, est le socle d'une économie locale et sociale .Elle est avant-tout l'aliment quotidien et incontournable et aussi le médicament pivot dans la pharmacopée traditionnelle.

**F. Yanis**

Héritage plusieurs fois Millénaire, transmis de génération en génération, l'huile d'olive de Kabylie est produite dans sa pure tradition et connue par son goût du fruité noir ou ancien. Aujourd'hui cet héritage Millénaires se poursuit au travers de procédures innovantes sans exclure la typicité de ses arômes. L'huile d'olive de Kabylie un patrimoine naturel et Millénaires, les oliviers de Kabylie ont façonné les collines et montagnes de Kabylie, les traditions culinaires des foyers en Kabylie.

Près de deux millions de litres d'huile d'olive récoltés sont prévus à la fin de la période de trituration, en cours actuellement, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Des prévisions en deçà des espoirs placés en la récolte de cette année, par les services concernés et les citoyens. Au-delà des incidences sur les quantités d'huile produites, ce manque à gagner impacte d'autres huileries, fortement pénalisées.

En fait, dans certaines communes, les huileries sont carrément à l'arrêt. La cause n'est pas uniquement due à la faible récolte mais aux dramatiques incendies ayant ravagé la totalité du patrimoine arboricole local, essentiellement dans les communes situées sur les hauteurs du Djurdjura. Partie en fumée durant cet être-là meurtrier, l'oliveraie locale est réduite à néant, d'où l'absence d'olives à triturer dans les huileries, nous poursuivons notre trajet vers les hauteurs du village d'Azazga, à quelque 37 km du chef-lieu de la capitale de Djurdjura. Là, le paysage change subitement pour laisser place à des champs qui s'étendent à perte de vue. On emprunte des chemins tortueux qui montent sans cesse vers les pâturages couverts d'un tapis vert intense. Nous pouvions apercevoir de loin Aït Djennad avec une chaîne de montagnes en arrière-plan sous un soleil printanier. A gauche, un chemin nous mène jusqu'à un petit pont qui nous conduit sur une



piste pour atteindre une bâtisse en construction sur la droite. On y retrouve la famille Boudedja dont l'un des fils nous accueille avec le sourire et la fierté d'un montagnard qui redécouvre le contact de la terre, l'amour de la nature et la beauté du paysage. Dans ce hameau appartenant à sa famille, il a surtout renoué avec l'activité ancestrale qui consiste à transformer l'olive en huile jaune doré, comme se plait à la qualifier Hocine Boudedja, gérant de l'huilerie familiale « traditionnelle » ou « semi artisanale » datant de 1972.

L'huilerie « traditionnelle » réaménagée produira jusqu'à 800 à 1000 litres d'huile d'olive

A l'arrêt pour réaménagement, l'huilerie des Boudedja, utilise jusqu'à deux presses par saison allant généralement du début de décembre à Février, voire jusqu'au début du mois de Mars. Cette année, l'huilerie n'a pas encore commencé sa production. Elle débute son activité dans une quinzaine de jours à l'issue des travaux de réaménagement, selon Hocine

Avec une baisse d'activité frisant l'arrêt, ces dernières affichent zéro activité. Selon nos interlocuteurs, l'activité est réduite à sa plus simple expression. Par ailleurs, dans les autres localités épargnées par les incendies, les huileries connaissent une baisse sensible de leur activité, à cause de la faible récolte de cette année. «Nous avons été contraints de réduire nos ef-

fectifs, parce qu'il n'y a pas beaucoup de travail cette année. Le volume d'olives à triturer a baissé à moitié par rapport à des années précédentes », explique Hocine Boudedja , le propriétaire d'une huilerie familiale Boudedja .Cette baisse d'activité impacte également les rentes d'argent des huileries qui devront faire avec la situation, en attendant la prochaine récolte. «Nous avons l'habitude de la récolte d'une année sur deux. L'olivette locale porte de grandes récoltes pendant une année et devient avare l'année qui suit», explique un citoyen venue des alentours.

«réaménagée produira jusqu'à 800 à 1000 litres d'huile d'olive

A la récolte pour réaménagement, l'huilerie des Boudedja, utilise jusqu'à deux presses par saison allant généralement du début de décembre à Février, voire jusqu'au début du mois de Mars. Cette année, l'huilerie n'a pas encore commencé sa production. Elle débute son activité dans une quinzaine de jours à l'issue des travaux de réaménagement, selon Hocine

Avec une baisse d'activité frisant l'arrêt, ces dernières affichent zéro activité. Selon nos interlocuteurs, l'activité est réduite à sa plus simple expression. Par ailleurs, dans les autres localités épargnées par les incendies, les huileries connaissent une baisse sensible de leur activité, à cause de la faible récolte de cette année. «Nous avons été contraints de réduire nos ef-

s'étendent le long de la région d'Azazga, une localité située de 40 km à l'Est de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Valeur au Quotidien : L'huile d'olive est dite extra vierge lorsqu'elle est issue d'une première pression à froid. Pressée mécaniquement à température ambiante sans subir aucun traitement chimique ni raffinage. Peu acide, elle conserve toutes ses valeurs nutritionnelles, avec un goût sucré et des arômes parfaits. Excellente pour la santé, la consommation d'huile d'olive est associée à une diminution du risque de maladies cardiovasculaires et à une baisse des taux de cholestérol. L'huile qui en sortira deviendra alors acide, au bout de quelques mois. Malgré cette profusion, le prix de l'huile ne baisse pas. Ainsi, sur le marché, le litre continue à se vendre entre 1100 et 1300 DA. Mais les clients s'attendent à une baisse significative, une fois la récolte terminée, a-t-on fait savoir. En effet, cette année, les prix de la trituration sont toujours de 1 300 dinars le quintal. «Malgré le rendement exceptionnel de l'olive qui donne jusqu'à 28 litres d'huile pour un quintal d'olives, la production reste faible car la récolte est très faible. Je m'attendais aussi à la hausse des prix de l'huile d'olive mais il n'en est rien pour l'instant. Il oscille, comme l'année dernière, entre 900 et 1000 dinars le litre», affirme un autre citoyen rencontré dans une fabrique d'huile de Hocine Boudedja pas loin de chef-lieu d'Azazga.

Enfin, il est à noter que les prix de l'huile d'olive locale ne sont pas loin des standards internationaux avec toutefois un manque à gagner en matière de qualité. L'huile d'olive locale souffre également de difficultés à intégrer les circuits commerciaux nationaux et internationaux.

Malgré les améliorations apportées par les services agricoles de la wilaya, il n'en demeure pas moins que l'huile d'olive locale reste encore en dehors des circuits, faute d'industries manufacturières.

### AIN DEFLA Production prévisionnelle de 1,5 millions de quintaux de pomme de terre

La production de la pomme de terre d'arrière-saison au titre de la campagne agricole 2024/2025, attendue dans la wilaya d'Aïn Defla est estimée à près de 1,5 millions de quintaux, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le secteur agricole à Aïn Defla table sur une production prévisionnelle avoisinant 1,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison, avec un rendement de près de 300 quintaux à l'hectare, a-t-on indiqué auprès du service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la DSA. Les mêmes services ont ajouté qu'une superficie dépassant les 300 hectares a été déjà récoltée depuis le début de décembre, commencement de l'arrachage de la pomme de terre à travers plusieurs régions de la wilaya.

La superficie qui a été réservée à culture de la pomme de terre d'arrière-saison est estimée à 4.500 hectares, dont 1000 ha destinée pour la pomme de terre de consommation et une superficie de 3.500 ha pour la semence, souligne la même source.

La semence qui a été utilisée lors de cette campagne a été produite au niveau de locale, a-t-on souligné au niveau du service de l'organisation de la production et de l'appui technique.

### EL-MENIAÂ Plus de 820 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz durant le 2<sup>e</sup> semestre 2024 (Sonelgaz)

Au moins 825 foyers ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel au cours du deuxième semestre de l'année en cours dans la wilaya d'El-Meniaâ, a rapporté dimanche, un communiqué de la cellule de communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (sonelgaz - distribution). Il s'agit de raccordement de 569 foyers au réseau d'électricité de basse tension (BT), et 149 autres au réseau d'électricité de moyenne tension (MT), selon les demandes déposées aux services de la Sonelgaz, portant le nombre global des clients du réseau d'électricité dans la wilaya à près de 28.257 abonnés, selon la même source. Durant la même période, près de 107 foyers ont été également approvisionnés de réseau du gaz, basse pression, portant ainsi le nombre global des clients de cette énergie à 1.840 clients à travers la wilaya, a-t-on fait savoir. Ces opérations s'inscrivent au titre des efforts visant à généraliser l'approvisionnement en énergies d'électricité et du gaz au niveau de cette jeune wilaya.

### BATNA Une production de plus de 4,3 millions de litres d'huile d'olive attendue dans la wilaya

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna escompte une production de 4.337 millions de litres d'huile d'olive à la fin de la campagne de récolte de la saison agricole 2023-2024, a déclaré, hier, le responsable local du secteur, Ahmed Sebki. Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que depuis le début de la campagne de cueillette et de trituration des olives, «ce ne sont pas moins de 2.164.300 de litres d'huile qui ont été produits, l'opération poursuivant à travers les 31 pressoirs opérationnels dans la wilaya (16 traditionnels et 15 modernes)». S'agissant de la production d'olives (destinées à la trituration ou à la consommation en tant qu'olive de table), elle devrait atteindre, en fin de campagne, les 465.578 quintaux à récolter sur une superficie productive de 11.48.42 hectares (sur une superficie totale de 12.928 hectares). Selon le même responsable, la quantité d'olives cueillie depuis le début de la campagne a atteint, jusqu'à présent, 345.667 quintaux avec un rendement moyen de 41 quintaux par hectare.

Les dairas de Barika, d'El-Djezzar et de Ngaoûs, connues pour leur potentiel arboricole, concentrent l'essentiel des oliveraies en production dans la wilaya de Batna, tant en termes de superficie que de quantités produites, principalement des olives des variétés "Sigoise" (70%) et "Chemlal" (30%).

## TISSEMSILT

### La quantité des eaux usées traitées dépasse les 30.000 mètres cubes par jour

La quantité des eaux usées traitées dans la wilaya de Tissemsilt dépasse les 30.000 mètres cubes par jour, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de zone de l'Office national de l'assainissement (ONA) de Tiaret, Azziz Serad.

M. Serad a précisé, lors d'une journée d'études intitulée "Réutilisation des eaux traitées des stations de traitement des eaux usées", organisée par l'unité locale de l'ONA, que cette quantité d'eau provient des stations de traitement des eaux usées situées dans les communes de Tissemsilt, Theniet El Had, Layoune et Khemisti, soulignant que l'eau traitée possède une bonne

qualité et peut être valorisée et utilisée pour l'irrigation agricole. Le même responsable a ajouté que la quantité d'eaux usées traitées dans la wilaya pourrait dépasser les 40.000 mètres cubes par jour, avec l'entrée en service de nouvelles stations en cours de réalisation dans les communes d'El Yous-soufia, Bordj Bounâma, Khemisti, Sidi Lahcen, Sidi El-Antri et Beni Chouaib, dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt.

Il a également souligné que l'objectif de cette journée d'études est de met-

tre en avant les efforts déployés par l'Etat, à travers l'Office national de l'assainissement, pour récupérer et traiter les eaux usées en vue de leur exploitation dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie dans la wilaya. À noter que cette rencontre, qui s'est tenue à la maison de la culture "Mouloud Kacem Naït Belkacem" de Tissemsilt, a vu la participation de responsables locaux des secteurs concernés, tels que les directions des services agricoles, de l'irrigation, de l'environnement, de l'Algérienne des eaux et de l'Union nationale des paysans algériens.

APS

## ENERGIES RENOUVELABLES

# L'exploitation du lithium consolidera la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale (Arkab)

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, que l'exploitation du lithium dont la présence a été confirmée dans le sud du pays, fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale.

Présidant l'ouverture des travaux d'un workshop sur le développement de la filière du lithium, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables,

M. Noureddine Yassaâ et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafeur, M. Arkab a indiqué qu'il est temps de "se concentrer sur les minéraux stratégiques à forte valeur ajoutée, dont le lithium, devenu l'un des matériaux les plus importants pour positionner l'Algérie comme un acteur clé dans le domaine des technologies vertes".

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs généraux des entreprises et organes re-

levant du secteur, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPD), ainsi que des experts et scientifiques éminents, tels que le Pr. Karim Zaghib, expert international en production des batteries au lithium, et le Pr. Kamal Youcef Toumi. M. Arkab a insisté sur le fait que le lithium est un élément essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie, représentant une "opportunité stratégique pour renforcer la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale". Il a ajouté que les premiers indicateurs ont fait ressortir la présence de ce minerai dans certaines régions du Grand Sud du pays, notamment dans le massif du Hoggar.

## Le lithium, une alternative pour accélérer la transition énergétique du pays (experts)

Le lithium constitue une alternative importante pour accélérer la transition énergétique en Algérie, en permettant notamment de stocker l'énergie verte produite à travers le pays, ont estimé dimanche à Alger, des experts du secteur.

Lors d'un atelier sur le développement de la filière lithium en Algérie, présidé par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le professeur Karim Zaghib, expert international en techniques des batteries, a plaidé en faveur du développement des batteries lithium-ion, afin de stocker l'énergie issue des énergies renouvelables.

Parmi ces types de batteries, il existe des batteries appelées "LFP", constituées du trio li-

thium-fer-phosphate, a expliqué l'expert algérien établi au Canada, lors d'une présentation où il a abordé la question de l'électricité et son impact sur la société en se concentrant sur l'importance de l'innovation dans la technologie des batteries pour parvenir à la durabilité et réduire l'empreinte carbone.

Le professeur Zaghib a ensuite abordé les différents types de stockage d'énergie et la comparaison entre différentes batteries et leurs caractéristiques telles que la densité énergétique et la sécurité, ainsi que le processus de conversion des métaux, en particulier comment convertir les minéraux de lithium en matériaux prêts à être utilisés dans les batteries.

De plus, l'expert a énuméré les différents usages du lithium,

notamment dans l'industrie du verre,

la céramique, le traitement de l'air et même dans la médecine.

Concédant que les investissements sont lourds dans la filière du lithium, le professeur Zaghib a néanmoins affirmé que le retour sur investissement est rapide.

Ainsi, a-t-il dit, pour exploiter au mieux cette matière, "il est nécessaire d'investir dans la formation du capital humain et encourager le recyclage" pour récupérer le lithium à partir des objets usés tels que les téléphones mobiles, les micro-ordinateurs et les batteries usagées.

Selon lui, 28 tonnes de batteries recyclées permettent par exemple d'obtenir une tonne de lithium.

Il a également appelé à réaliser une cartographie nationale des produits miniers rares, précisant que le lithium se trouve généralement dans les eaux saumâtres des chotts, dans la roche, dans certaines boues et en mer.

Pour sa part, le directeur de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), Abderezak Khama, a souligné l'importance du lithium car entrant dans la composition de différents outils technologiques.

"Nous avons des indicateurs sur la présence du lithium en Algérie, notamment dans la région du Hoggar.

Nous avons aussi les chotts qui représentent un potentiel à étudier et à valoriser en approfondissant et en actualisant les anciennes recherches réalisées", a estimé M. Khama.

A noter que cette journée s'est tenue en présence des secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargés des Mines et des Energies renouvelables, des PDG des groupes Sonatrach, Sonarem et Sonelgaz ainsi que des directeurs des agences et organismes du secteur.

Trois ateliers autour du lithium ont été organisés lors de cette journée, sous les thèmes "Exploration et extraction", "Raffinage et transformation" ainsi que "Applications et marchés".

**APS**

## ASSURANCE AUTOMOBILE Hausse des primes de la RC en 2025 (UAR)

Les primes de la garantie obligatoire "responsabilité civile" (RC) dans l'assurance automobile connaîtront une augmentation à compter du 1er janvier 2025, a indiqué dimanche l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) dans un communiqué. Cette hausse sera échelonnée sur deux étapes: 15% à compter du 1er janvier 2025 et 15% à partir du 1er juillet 2025, selon l'UAR. "Afin de continuer à garantir une couverture optimale et de répondre aux défis financiers liés à l'assurance responsabilité civile automobile, les compagnies d'assurance annoncent une augmentation des primes de la garantie +Responsabilité Civile+ échelonnée selon le calendrier suivant: 15% à compter du 1er janvier 2025, et 15% à partir du 1er juillet de 2025", lit-on dans le communiqué. Selon les assureurs, la valeur de cette hausse sera marginale en raison du faible poids de la RC dans le montant de la prime d'assurance. Contacté par l'APS pour plus de précisions, le président de l'UAR, Youcef Benmicia, a expliqué qu'à titre d'exemple, l'automobiliste qui paie habituellement son contrat annuel d'assurance automobile à 2200 Da, paiera environ 2530 Da après augmentation de 15% de la garantie responsabilité civile. Ce réajustement tarifaire s'inscrit dans "un contexte marqué par la hausse significative des indemnités dues aux accidents de la circulation ces derniers exercices ainsi que le déficit structurel de la garantie obligatoire +Responsabilité Civile+ automobile qui dure depuis plusieurs années", explique l'UAR. En effet, poursuit le communiqué, "les indemnités versées dépassent largement les primes collectées, ce qui crée un déséquilibre financier durable". Ces augmentations visent à "rétablir cet équilibre et à assurer la pérennité de la couverture d'assurance pour tous les assurés", ajoute le communiqué. "Les compagnies d'assurance restent engagées à accompagner ce réajustement par une meilleure qualité de service et une plus grande diligence dans l'indemnisation des accidents de la circulation", conclut le communiqué.

2024

## Année de la dynamisation du marché boursier national

Année particulière pour le secteur des finances en Algérie, actuellement en plein processus de digitalisation, 2024 a été celle de la dynamisation du marché boursier national, qui s'affirme désormais comme un levier alternatif de financement de l'économie, sur fond d'engouement palpable de la part des opérateurs.

Avec un nouveau cadre réglementaire conçu en vue de donner une plus grande attractivité au marché boursier pour les entreprises à la recherche de financements, la Bourse d'Alger a commencé en 2024 à récolter les fruits de cette réforme: sa capitalisation a été multipliée par 7, passant de 71 milliards de DA (mds da) à fin 2023 à plus de 500 mds da (environ 4 mds usd) après l'introduction du Crédit populaire d'Algérie (CPA), début 2024.

Une accélération de l'activité qui devrait être encore plus soutenue notamment avec l'introduction prochaine de la Banque de développement local (BDL) et de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy.

Le Conseil de participations de l'Etat (CPE) vient de donner son accord pour une ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction pour souscription publique.

Cela dans l'attente de l'introduction officielle de la première startup Moustachir dans la Bourse d'Alger prévue début 2025, ce qui portera ainsi le nombre des sociétés cotées à six sociétés.

En perspective, une nouvelle loi sur le marché financier sera promulguée et qui comprendra d'importantes réformes dont l'introduction des compagnies d'assurance en tant qu'intermédiaires des opérations en Bourse (IOB), les sukuk ainsi que la finance verte, et contribuera ainsi à promouvoir ce marché et renforcer son attractivité.

Il s'agit d'une modification du décret législatif n°93/10 du 23 mai 1993 relatif à la Bourse des valeurs mobilières, pour passer à un cadre juridique sous la forme d'une loi, ce qui donnera à la Bourse plus de poids dans la sphère économique nationale.

Et parallèlement à cette dynamique du marché financier, l'année qui s'achève a été marquée par une consolidation des performances économiques et financières, saluées par les institutions financières internationales notamment en termes d'inflation et des réserves de changes et des disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR).

### Une transition numérique tous azimuts

En effet, l'inflation a connu un ralentissement palpable au cours des neuf premiers mois de cette année, atteignant 4,25 %, contre 9,3% enregistré lors de la même période de 2023, tandis que les réserves de changes devraient clôturer l'année en cours à 71,8 mds de dollars permettant ainsi de couvrir 16 mois d'importation de biens et de services.

Pour le FRR, dont le solde avait atteint, à la fin de l'année précédente, 3,686 mds da, devrait enregistrer, fin 2024, des revenus supplémentaires s'élevant à près de 500 mds da.

Le secteur des finances s'apprête, par ailleurs, à se doter d'une nouvelle loi pour les assurances en vue notamment de diversifier les produits et systèmes d'assurances, consacrer l'assurance Takaful et la gestion proactive des risques émergents.

Régi actuellement par quatre textes de loi distincts, il s'agit à travers le nouveau texte d'avoir un cadre juridique unique à même de mettre à jour la législation actuelle, renforcer la régulation, et adapter le marché aux évolutions en lien avec les assurances notamment dans l'innovation et le digital. C'est dans cette optique, d'ailleurs, et suivant les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que le secteur est en plein déploiement de sa stratégie de transition numérique autour d'un Data center du ministère des Finances nouvellement inauguré.

Ce dernier a été conçu pour héberger tous les systèmes d'information du ministère, ainsi que la numérisation des activités de la Direction générale des Domaines et de l'administration fiscale.

Il s'ajoute à un autre projet de numérisation de la Direction générale des Douanes par la création d'un Data Centre hébergeant un système d'information pour numériser toutes les procédures douanières.

Cette transition numérique est très palpable aussi dans le secteur bancaire dont la stratégie a permis, encore en 2024, d'accélérer le déploiement du paiement électronique puisque le nombre des cartes bancaires en circulation au 31 octobre, a dépassé 19 millions de cartes, dont plus de 14 millions de cartes d'Algérie-Poste, tandis que le nombre des guichets automatiques s'est élevé à 3.896 guichets.

Aussi, le nombre des terminaux de paiement électronique s'est élevé à 58.194 ayant permis d'effectuer plus de 489.000 opérations, d'une valeur globale de 4 mds da, alors que le nombre des web-marchands s'est élevé à 510 commerçants, avec une valeur de paiement par téléphone atteignant environ 27 mds da, selon de récentes données du ministère des Finances.

## CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

### Elaborer une feuille de route pour le développement du système statistique (Faid)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a annoncé, dimanche à Alger, l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, et ce, après un diagnostic précis de ce système.

Présidant les travaux de la 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS), en sa qualité de président, M. Faid a souligné la nécessité de "donner la priorité à l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, en favorisant la synergie et la coordination entre les secteurs afin d'établir un système statistique intégré".

Le développement du système statistique permettra de "prendre des décisions éclairées basées sur des faits établis par des preuves statistiques" et d'atteindre plusieurs objectifs, dont l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et l'amélioration de l'efficacité des institutions gouvernementales", a-t-il précisé.

Le ministre a également insisté sur l'importance de la diversification et de l'amélioration de la qua-



lité des statistiques produites "en limitant le recours aux statistiques non officielles, notamment s'agissant des statistiques sectorielles qui aident à la planification et à la concrétisation des projets dans les secteurs stratégiques".

Il a, dans ce sens, appelé à "établir un diagnostic précis de l'ensemble du système statistique national en renforçant les ressources humaines et logistiques", à "asseoir la transparence" et à "faci-

liter l'accès aux données statistiques via des plateformes numériques à la disposition des citoyens, des chercheurs et des institutions", insistant sur la nécessité d'accélérer la révision du cadre législatif relatif à ce système.

Le Conseil national de la statistique est l'un des socles du système statistique national dont il garantit la qualité et l'efficacité, en tant qu'instance chargée de planifier et d'organiser les activités statistiques

au niveau national, a dit le ministre. Evoquant les réalisations du CNS depuis son installation, le 20 octobre 2021, M. Faid a notamment cité la transition de la base de 1989 vers celle de 2001 et l'amélioration de l'évaluation du Produit intérieur brut (PIB) et de la comptabilité nationale.

Cette 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique, à laquelle ont pris part ses membres, vise à mettre en place un mécanisme d'action efficace pour suivre et coordonner les efforts en vue d'élaborer et d'adopter la stratégie nationale de développement des statistiques, mais aussi à revoir les textes juridiques relatifs au système statistique, notamment en ce qui a trait au renforcement du Conseil à travers l'élargissement de sa composante à d'autres secteurs, a ajouté le ministre.

La réunion a été marquée par la présentation d'un exposé sur l'activité du CNS et ses perspectives d'action pour la période à venir.

## MINES

### Des exportations de 200 millions de dollars réalisées par le Groupe Sonarem en 2024 (PDG)

Le Groupe minier industriel Sonarem a réalisé 200 millions de dollars d'exportations en 2024, dont la majorité provient des exportations de phosphate, avec plus de 193 millions de dollars, a révélé le président-directeur général (Pdg) du Groupe, Belkacem Soltani.

Au cours de l'année écoulée, "presque tous les objectifs fixés par le groupe et ses 12 filiales ont été atteints, notamment ceux liés au lancement de plusieurs projets prévus", a déclaré M. Soltani à l'APS, ajoutant que ce bilan positif est attribué à la mise en œuvre de "la stratégie élaborée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réduire les importations des matières minérales tout en répondant aux besoins du marché national et en exportant l'excédent pour augmenter les exportations hors hydrocarbures".

De nouveaux projets devraient entrer en service au cours de l'année 2025, notamment une usine de production de carbonate de calcium fin, implantée dans la région de Bou nouara, dans la commune d'El-Khroub (Constantine), souligne-t-on.

Selon le Pdg, cette usine permettra la création de plusieurs emplois directs et l'amélioration de la qualité des produits dérivés du carbonate de calcium.

Il a expliqué que la stratégie du

Groupe pour l'année 2025 axe sur le développement du capital humain et le recrutement de compétences spécialisées dans différents domaines, outre la formation des cadres et fonctionnaires pour se mettre au diapason des nouvelles technologies dans ce secteur.

Elle est également axée -selon le même responsable- sur l'ouverture de nouvelles mines, en s'appuyant sur les résultats du programme minier comprenant 26 projets d'exploration et de recherche des ressources minérales, lancé en 2021, et qui a permis d'explorer des ressources minérales insoupçonnées et à valeur ajoutée, telles que le feldspath, le lithium et l'uranium, ainsi que de nombreux types de pierres rares et d'autres ressources.

#### Or: les mines de Tirek et Amsmissa à Tamanrasset "bientôt" relancées

De plus, le Groupe œuvre pour l'ouverture du secteur minier algérien aux entreprises étrangères pour encourager les investissements, affirme le responsable, attestant de la réception de plusieurs offres d'investissement de sociétés de différentes nationalités, notamment chinoises, malaisiennes, belges et indonésiennes.

D'autre part, évoquant l'exploitation traditionnelle de l'or, M. Soltani a indiqué qu'"en 2024,

près de 46 licences d'exploitation ont été délivrées pour les entreprises", notant que la production nationale de ce métal précieux a atteint, de 2022 jusqu'à décembre 2024, quelque 351 kg.

Quant à l'exploitation industrielle de l'or, le responsable a fait part des prévisions du Groupe "d'augmentation de la production d'or en Algérie dans les années à venir, notamment après la relance des mines d'or de +Tirek+ et +Amsmissa+ dans la wilaya de Tamanrasset, qui reprendra bientôt après un arrêt de plus de 10 ans".

Pour aller plus loin, M. Soltani a affirmé que les grands projets miniers structurants connaissent une cadence "très avancée", conformément aux objectifs tracés, assurant que ces projets seront "réceptionnés dans les délais impartis". Il s'agit de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), de la mine de phosphate intégré de Bled El-Hadba (Tébessa) et de la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amzour (Béjaïa).

Le Groupe Sonarem mobilisera tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation de ces projets structurants, conformément aux instructions du président de la République, qui a insisté sur la nécessité de les exécuter "dans les plus brefs délais" en raison de leur impact significatif sur l'économie nationale.

## ENERGIE

### Arkab et Derbal en visite de travail hier à Oran: plusieurs projets seront mis en service

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, effectueront lundi une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, au cours de laquelle plusieurs projets importants seront mis en service.

Cette visite vise principalement à suivre l'avancement des travaux au niveau de certaines infrastructures vitales s'inscrivant dans le cadre des plans de développement des secteurs de l'énergie et de l'hydraulique à l'échelle nationale, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Selon la même source, M. Arkab procédera, lors de cette visite, à la mise en service et au lancement de plusieurs projets énergétiques dans la wilaya.

Les deux ministres inspecteront également certaines infrastructures énergétiques ainsi que d'autres projets liés à l'approvisionnement de la wilaya en eau potable, notamment ceux concernant la station de dessalement de l'eau de mer "Cap blanc".

La délégation ministérielle comprendra les présidents-directeurs généraux (PDG) des groupes Sonatrach, Sonelgaz, Cosider et du Groupe Etudes et Réalisation hydrauliques (GERHYD), ainsi que des cadres des deux secteurs, conclut le communiqué.

## MINES

### Workshop dimanche à Alger sur le développement de la filière lithium en Algérie (ministère)

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, préside, dimanche à Alger, l'ouverture d'un workshop consacré au développement de la filière du lithium en Algérie, et ce pour élaborer une feuille de route globale pour développer cette filière et "garantir ainsi un avenir prometteur pour l'énergie et l'économie nationales", indique, samedi un communiqué du ministère.

Cet atelier verra la participation d'un parterre de scientifiques et de compétences nationales de renom, de responsables du secteur, à leur tête les secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargés des Mines et des Energies renouvelables, les PDG des Groupes Sonatrach, Sonarem et Sonelgaz, ainsi que des présidents d'agences et d'organismes relevant du secteur, d'acteurs d'institutions officielles, de sociétés et d'instituts de recherche et de développement, d'investisseurs et de chercheurs, précise le communiqué.

La rencontre vise à "mettre en lumière l'importance stratégique du lithium, communément appelé +l'or blanc+, et à explorer son potentiel prometteur en Algérie en tant que ressource importante devant renforcer la transition énergétique", ajoute le ministère, soulignant que cette initiative s'inscrit dans "la vision ambitieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à diversifier l'économie nationale à travers l'exploitation des richesses stratégiques du pays".

Les discussions du workshop porteront sur le potentiel important de cette ressource valeuruse dont dispose l'Algérie et la nécessité d'élaborer une stratégie intégrée visant à transformer le lithium en catalyseur efficace de la croissance économique et industrielle, notamment à la lumière des efforts de l'Algérie pour développer le secteur des énergies renouvelables et renforcer sa place sur la scène mondiale dans ce domaine.

Le workshop réunira une élite de scientifiques et d'experts algériens éminents, parmi lesquels le professeur Karim Zaghib, expert international en techniques des batteries, et le professeur Kamel Youcef Toumi, chercheur et inventeur algérien de renommée mondiale, en sus de nombreux autres experts et spécialistes.

A cette occasion, les participants partageront leurs visions et expertises dans le but de soutenir les objectifs nationaux, constituant ainsi une opportunité unique pour consolider les capacités locales à travers l'enrichissement des débats et l'exploration des voies et moyens à même d'activer le rôle des compétences algériennes nationales et celles établies à l'étranger, conclut le communiqué.

## TOURISME

### Nâama: début du Forum maghrébin du tourisme de la jeunesse à l'oasis de Tiout

Les activités du Forum maghrébin du tourisme de la jeunesse ont débuté, samedi à l'oasis touristique de Tiout, dans la wilaya de Nâama, sous le slogan "La jeunesse en mouvement", avec la participation d'environ 500 jeunes issus de diverses wilayas du pays.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, a souligné que ce Forum place la wilaya comme un carrefour pour la jeunesse maghrébine, visant à renforcer les liens d'amitié, les échanges et les visites, tout en valorisant le rôle des jeunes dans la réalisation du développement durable.

Il a également déclaré que cet événement constitue une opportunité pour établir des programmes communs entre les associations de jeunesse maghrébines, abordant des thématiques, telles que la préservation de l'environnement, la prévention des fléaux sociaux et la lutte contre la violence.

L'objectif principal de ce Forum est de promouvoir les activités de la jeunesse, d'animer les valeurs de citoyenneté, de dialogue, de bénévolat, d'initiative et d'échange, et de tisser des amitiés entre les jeunes algériens des différentes wilayas", a ajouté M. Bouzegza.

Des délégations venant de 13 wilayas participent à cette manifestation, ainsi que des étudiants et des jeunes représentants de Tunisie, de Mauritanie et de Libye, aux côtés de membres d'associations et d'organismes activant dans le domaine du tourisme de jeunes, ainsi que d'artistes et de créateurs de contenu dans le même domaine.

Le Forum, qui se poursuivra jusqu'à lundi, est orga-



nisé par le ministère de la Jeunesse, sous la supervision de la wilaya et de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS), en coordination avec l'Union maghrébine des associations de Maisons des jeunes et la Fédération algérienne des Maisons des jeunes, indique-t-on.

A cette occasion, les autorités locales ont lancé une vaste campagne de reboisement, qui a vu la participation des délégations de jeunes, des acteurs de la société civile, ainsi que des représentants de clubs et d'associations.

Cette initiative lancée en collaboration avec la Conservation des forêts, vise à planter près de 3.000 arbustes dans le cadre de la

lutte contre la désertification et de la valorisation de la ceinture verte, note-on.

Par ailleurs, un salon de l'artisanat traditionnel a également été inauguré à proximité d'un camping de jeunes à Tiout.

Organisé en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Nâama, le salon regroupe plus de 20 artisans issus de plusieurs wilayas, exposant des produits tels que la teinture de la laine, les tapis, la poterie, les bijoux traditionnels et les articles fabriqués à partir de feuilles de palmier (vannerie).

La cérémonie d'ouverture a été marquée par des spectacles de troupes artistiques folkloriques, des exhibitions

de fantasia et de costumes de cavaliers algériens. Des activités sportives, artistiques et de sensibilisation à la protection de l'environnement, ainsi que d'autres initiatives, sont également prévues, selon les organisateurs.

Ce forum constitue un espace de promotion des sites touristiques et des richesses naturelles de la wilaya de Nâama, tels que l'ancien ksar de Tiout et sa mosquée antique construite au début du XIV<sup>e</sup> siècle (vers 1305), les gravures rupestres datant des périodes préhistoriques, ainsi que les paysages naturels et les monuments historiques de cette oasis.

Le programme comprend également une randonnée pédestre à l'intérieur du parc national du djebel Aissa à Tiout, devant permettre aux amateurs de photographie de capturer les paysages pittoresques de cette région forestière, riche en plantes médicinales et aromatiques.

Une ascension de la montagne culminant à 2.236 mètres est également prévue, ont fait savoir les organisateurs.

Enfin, le forum offre un espace ouvert pour des activités de camping au sein du site naturel attrayant de l'oasis de Tiout, où les délégations de jeunes pourront profiter de nombreuses activités récréatives et artistiques animées par des membres d'associations locales et nationales.

### CONSTANTINE Caravane mobile de sensibilisation sur le dispositif de l'auto-entrepreneur dédiée aux femmes rurales

Une caravane mobile de sensibilisation et d'information sur le dispositif de l'auto-entrepreneur dédiée aux femmes rurales, a été lancée dimanche, dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la Direction de l'action sociale et de solidarité (DASS), a-t-on appris auprès de son directeur, Abdelkader Dehimi.

L'opération dont le coup d'envoi a été donné depuis la commune de Benbadis (Sud-Est de Constantine) s'inscrit dans le cadre du programme national d'insertion économique de la femme rurale et conformément à la convention de partenariat signée entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, a-t-il précisé.

Initiée en coordination avec les antennes locales de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et les services des impôts, la caravane vise à expliquer les méthodes d'accompagnement de cette catégorie en matière de montage et de financement de projets, dans le cadre de différents dispositifs d'aide à l'emploi, l'instar de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et cela, afin de faciliter leur insertion économique et d'encourager l'esprit de l'entrepreneuriat, a-t-il affirmé, relevant que la promotion de la femme rurale à travers l'affirmation et la valorisation de ses capacités, constitue une priorité pour le gouvernement.

Parallèlement, une formation sur ce dispositif (auto-entrepreneur) a été entamée la fin de la dernière semaine au profit des cadres des cellules de proximité et de solidarité (CSP) relevant de l'antenne locale de Constantine de l'Agence de développement social (ADS) et des associations activant dans le domaine de la promotion de la femme rurale, a indiqué, M. Dehimi.

Cette session de formation qui se déroule au niveau du Centre national de formation de personnel pour handicapés (CNFPH), se poursuivra jusqu'au janvier prochain et cible l'ensemble des équipes pluridisciplinaires chargées de la gestion de ces CSP dont des médecins, des sociologues, des psychologues et des assistants sociaux encadrés par des spécialistes de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

A signaler que la wilaya de Constantine dispose actuellement de quatre (4) antennes locales relevant de l'ADS situées dans les communes de Constantine, d'El-Khroub, d'Ibn Ziad et de Benbadis.

## ARTISANAT

### Oran : chaque produit de l'artisanat algérien aura à l'avenir un label pour le promouvoir sur les plans national et international (Responsable)

Chaque produit de l'artisanat algérien aura à l'avenir un label pour le promouvoir à la fois au niveau national et international, a annoncé, samedi, le Directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Bouam Kamel-Eddine. Dans une déclaration à la presse en marge de la dixième édition du Salon national de soutien aux produits de l'artisanat, qu'il a ouvert en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, M. Bouam a indiqué : "A l'avenir, chaque produit de l'artisanat algérien aura un label représentant l'artisanat algérien pour faire connaître ce produit au niveau national et international, et mettre en valeur les capacités et le patrimoine traditionnel." Il a précisé que "le ministère du Tourisme et de l'Artisanat est en train de lancer la marque nationale de qualité et d'authenticité des produits artisanaux".

La ministre a mis en place, la semaine dernière, une commission nationale technique pour attribuer des labels de qualité et d'authenticité aux produits artisanaux.

Il a ajouté que "pour l'année 2025, des labels seront attribués aux produits de l'artisanat selon les régions, en travaillant à distinguer les produits artisanaux de Constantine, la poterie de Bider (Tlemcen), le tapis de Ghardaïa, le tapis de Babar (Khencela), le karakou de la capitale, ainsi que la selle de Tiaret et le coureau de Boussiaâda".

Concernant la contribution du secteur de l'artisanat à l'économie nationale, M. Bouam a indiqué que "ce secteur compte

actuellement plus de 460.000 artisans actifs, ce qui a permis la création de plus de 1,2 million de postes d'emploi dans ce domaine.

Il contribue à la production nationale à hauteur de plus de 380 milliards de dinars, avec une valeur ajoutée de plus de 100 milliards de dinars". En ce qui concerne la participation à des événements, il a souligné que "ce secteur a organisé, dans le cadre de son programme de promotion cette année, plus de 1.000 événements nationaux et locaux dans 58 wilayas, auxquels ont participé plus de 21.000 artisans, ce qui a permis d'ouvrir de nouveaux espaces de commercialisation pour les produits artisanaux des artisans. Il y a également eu plus de 13 participations à des événements internationaux.

En 2025, les artisans participeront régulièrement et de manière courant toutes les wilayas du pays pour promouvoir le produit traditionnel algérien." Le Salon national de soutien aux produits artisanaux, qui se déroule à Oran, fait partie du programme général de développement des activités de l'artisanat et du programme ministériel de promotion de l'artisanat. Il résulte de programmes d'accompagnement et de formation des artisans, des femmes au foyer et des femmes rurales dans le but de promouvoir leurs activités et de renforcer leurs capacités professionnelles et techniques pour la commercialisation des produits artisanaux, a indiqué le Directeur général de l'artisanat au ministère du Tou-

risme et de l'Artisanat. La dixième édition de ce salon, dont les activités se poursuivent jusqu'au 4 janvier prochain, réunit plus de 80 artisans de 26 wilayas, qui exposent plus de 30 types de produits artisanaux.

Cette manifestation est organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers en coordination avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Oran.

### ENFANCE Mascara : lancement de la première édition du Festival de l'enfant exceptionnel

La première édition du Festival de l'enfant exceptionnel a été lancée, dimanche à la Maison de la Culture "Abi Ras Ennacir" de Mascara, sous le slogan "Par la créativité, nous relevons les défis", a-t-on constaté. Le premier jour de cet événement, organisé à l'initiative de l'établissement culturel précité à l'occasion des vacances d'hiver, a été marqué par l'ouverture d'ateliers d'initiation au dessin, d'une bibliothèque des enfants, du petit lecteur, de théâtre, de musique et des arts plastiques, destinés aux enfants âgés de 8 à 13 ans. Ces ateliers sont encadrés par des cadres du même établissement culturel et des animateurs des espaces artistiques de la Maison de la Culture.

Le programme de cet événement d'une semaine, comprend également des chants et des récitals de musique animés par les enfants participant à l'atelier de musique de la Maison de la Culture, ainsi qu'une pièce de théâtre intitulée "L'amitié" par la troupe théâtrale de l'école primaire "Chahid Noureddine Ould Kablia" de Mascara, ont fait savoir les organisateurs. À cette occasion, des concours ont été programmés pour récompenser le meilleur dessin, le meilleur travail manuel artistique et le meilleur récit court, en plus des journées portes ouvertes sur les ateliers artistiques de la Maison de la Culture de la wilaya, notamment ceux consacrés à la musique, au théâtre et aux arts plastiques. L'objectif de cet événement est de développer le goût de l'enfant pour les différentes formes d'expression artistique, ainsi que de détecter de nouveaux talents créatifs, pour les accompagner et les perfectionner, selon la même source.

**CLIMAT****Le Pérou ferme 91 ports en raison d'une forte houle**

Le Pérou a fermé 91 ports sur 121 et a restreint l'accès aux plages face à la forte houle qui frappe la côte nord et centrale du pays, ont annoncé samedi les autorités.

Le départ des bateaux de tourisme et de pêche de n'importe quelle plage ou port du Callao a également été interdit.

"Le nombre de ports fermés sur tout le littoral a été porté à 91 en raison de la poursuite d'une Houle-Anormale (OleajeAnmal) jusqu'au 01/01/2025", a indiqué le Centre national des opérations d'urgence (COEN) sur son compte X.

Dans un premier temps, le Pérou avait annoncé la fermeture de 30 ports à partir de vendredi et jusqu'à mercredi.

A Callao, où se trouve le principal port du Pérou, voisin de Lima, "il a été décidé de fermer l'accès aux plages d'Abita, Santa Rosa, La Arenilla, Cantolao et toutes les autres plages touristiques de la côte de Callao", a indiqué la municipalité dans un communiqué publié sur X.

"Cette houle est générée à des milliers de kilomètres du Pérou, devant les Etats-Unis (...) par un vent persistant à la surface de



l'océan qui s'approche de nos côtes", a expliqué le capitaine de vaisseau Enrique Varea à Canal N.

La forte houle, qui a atteint jusqu'à quatre mètres, a également touché des criques côtières et des sites d'atterrissement dans les régions de Tumbes et de Piura, à la frontière avec l'Equateur. Le phénomène a causé des dommages à

des dizaines de petits bateaux de pêche et d'entreprises proches de la mer, ainsi que la fuite des habitants de la côte en raison de l'inondation des jetées et des places, selon des images publiées dans les médias locaux et les réseaux sociaux.

La Direction de l'Hydrographie et de la Navigation de la Marine péruvienne a

mis en garde contre la présence de houles anormales d'intensités variant entre légères et fortes le long du littoral péruvien.

Selon l'avertissement émis ce vendredi par l'institution, cette houle durera jusqu'au 1er janvier, affectant progressivement différentes zones de la côte nord, centrale et sud du pays.

### CATASTROPHE AERIENNE EN COREE DU SUD Bilan définitif de 179 morts et deux rescapés



A l'exception de deux survivants au crash en Corée du Sud de la compagnie Jeju Air, les 179 personnes à bord sont désormais confirmées mortes, ont annoncé dimanche les pompiers sud-coréens. "Sur les 179 morts, 65 ont été identifiés", ont indiqué les

pompiers, précisant que les prélevements ADN étaient en cours.

Les survivants sont deux membres d'équipage, qui ont été secourus de l'avion, qui a pris feu après un atterrissage d'urgence.

Selon les autorités, l'accident du

vol JJ-A-2216, l'un des plus meurtriers de l'histoire de la Corée du Sud, s'est produit dimanche à 09H03 (00H03 GMT).

L'avion transportait 175 passagers, dont deux de nationalité thaïlandaise, et six membres d'équipage entre Bangkok et Muan, ville située à environ 290 kilomètres au sud de la capitale Séoul.

"La cause de l'accident est présumée être une collision avec des oiseaux combinée à des conditions météorologiques défavorables.

Cependant, la cause exacte sera annoncée à l'issue d'une enquête", a déclaré Lee Jeong-hyun, chef de la caserne de pompiers de Muan, lors d'un point de presse.

Une vidéo diffusée par la chaîne locale MBC montre l'appareil en train d'atterrir avec de la fumée s'échappant des moteurs.

L'avion heurte un mur en bout de piste et est immédiatement englouti par les flammes.

### Les autorités décrètent un deuil national de sept jours

Le président par intérim sud-coréen, Choi Sang-mok, a annoncé un deuil national de sept jours à compter de ce dimanche après le crash d'un avion de la compagnie Jeju Air survenu après avoir vraisemblablement été touché par des oiseaux en atterrissant à l'aéroport de Muan, dans le sud-ouest de la Corée du Sud, faisant plus de 170 morts.

"Un deuil national de sept jours sera observé à travers le pays à partir de ce

dimanche à samedi prochain", a déclaré Choi cité par l'agence de presse sud-coréenne Yonhap.

L'avion de la compagnie Jeju Air transportant 181 personnes s'est écrasé et a pris feu dimanche matin, faisant au moins 177 morts, deux rescapés et deux disparus, selon un nouveau bilan donné par des pompiers.

Selon les autorités, l'accident du vol JJ-A-2216, l'un des plus meurtriers de l'histoire de la Corée du

Sud, s'est produit dimanche à 09H03 (00H03 GMT).

L'avion transportait 175 passagers, dont deux de nationalité thaïlandaise, et six membres d'équipage entre Bangkok et Muan, ville située à environ 290 kilomètres au sud de la capitale Séoul.

"La cause de l'accident est présumée être une collision avec des oiseaux combinée à des conditions météorologiques défavorables.

Cependant, la cause exacte sera annoncée à l'issue d'une enquête", avait déclaré Lee Jeong-hyun, chef de la caserne de pompiers de Muan, lors d'un point de presse.

Une vidéo diffusée par la chaîne locale MBC montre l'appareil en train d'atterrir avec de la fumée s'échappant des moteurs.

L'avion heurte un mur en bout de piste et est immédiatement englouti par les flammes.

APS

**GUATEMALA****10 ans pour restaurer l'écosystème du volcan Agua inactif**

La restauration de l'écosystème du volcan Agua (inactif) au Guatemala, détruit par un incendie entre février et avril derniers, prendrait au moins 10 ans, ont estimé dimanche les spécialistes.

"La meilleure stratégie, en raison de la complexité et de l'importance en termes de biodiversité, est de s'appuyer sur un processus naturel, à moyen et long terme", affirme le Conseil national des espaces protégés (Conap).

Pour les spécialistes en charge, le reboisement des 900 hectares de forêt détruits n'est pas la meilleure solution, car cela pourrait accroître la détérioration de l'écosystème au lieu de contribuer à sa régénération.

"L'idéal est de reproduire autant que possible l'original pour permettre la recolonisation des espèces et la véritable réparation de la biodiversité", ont-ils commenté.

Le Conap a décrit l'existence d'un groupe interinstitutionnel qui s'efforce d'atteindre cet objectif en élaborant un plan.

La première étape a été d'analyser la richesse des espèces documentées, et surveiller plusieurs points afin d'évaluer si la structure forestière se rétablit de manière saine, tout en la comparant avec celles non affectées par les incendies, si elles se sont élargies, ont-ils détaillé. Par la suite, les acteurs ont indiqué qu'ils mettraient en œuvre, si nécessaire, des actions de restauration assistée.

Malgré ce qui est fait, soulignent-ils, "nous estimons qu'il faudra au moins une décennie en raison des impacts d'autres phénomènes tels que la chasse et l'extraction illégale de plantes, le changement d'utilisation des terres (déforestation) et l'accumulation de déchets". Pour cette raison, le Conap a appelé à prévenir de nouveaux incendies et à mettre fin aux menaces qui affectent la zone.

Les pompiers du département de Sacatepéquez ont signalé le 21 février un incendie sur les pentes du volcan Agua qui est resté actif pendant 52 jours et pour lequel les autorités ont demandé l'aide internationale.

Après avoir été contrôlé, le décompte des dégâts a montré la perte de récoltes pour au moins 78 agriculteurs, ainsi que plus d'une vingtaine d'animaux touchés par l'incendie, dont des quetzals, des pumas, des léopards, des agoutis et des fourmilliers.

### MADAGASCAR Saisie de 800 tortues étoilées

Un ressortissant tanzanien a été intercepté vendredi par la gendarmerie à Mahajanga, dans le nord-ouest de Madagascar, alors qu'il transportait 800 tortues étoilées, une espèce protégée par la législation malgache, indique un communiqué du ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Selon les informations, l'individu était sur le point d'embarquer les reptiles à bord d'une vedette rapide, avec l'intention de les expédier vers la Tanzanie.

Les forces de l'ordre ont pu intervenir rapidement et procéder à l'arrestation de l'individu, en possession de sept sacs contenant les tortues. Le suspect a été placé en garde à vue, et une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de cette tentative de contrebande.

Les tortues saisies ont été transférées à l'unité locale de la gendarmerie, en attendant l'arrivée des autorités compétentes du ministère de l'Environnement et du Développement durable, qui prendront en charge la gestion de ces animaux protégés.

Le ministère a réaffirmé sa politique de "tolérance zéro" envers le trafic illégal de ressources naturelles, insistant sur l'importance de préserver la biodiversité malgache, en particulier des espèces menacées.

## KHENCHELA

### Plus de 15.000 personnes vaccinées contre la grippe saisonnière (responsable)

Un total de 15.082 personnes ont été vaccinées contre la grippe saisonnière, dans la wilaya de Khencela depuis le lancement à la mi-octobre de la campagne nationale de vaccination, a indiqué dimanche le directeur local de la santé.

L'opération a bénéficié à 5.623 personnes âgées de 65 ans et plus, 6.229 personnes atteintes de maladies chroniques, 120 femmes enceintes, 2.812 fonctionnaires du secteur de la santé, 138 voyageurs pour accomplir la Omra et 16 enfants atteints de maladies chroniques, a précisé à l'APS M. Zineddine El-Okbi.

La campagne se poursuit encore à travers les établissements sanitaires de la wilaya jusqu'à toucher toutes les catégories cibles, selon la même source qui a précisé que le vaccin est gracieusement assuré au niveau des cliniques publiques et est proposé aussi par des officines conventionnées contre de l'argent qui est ensuite remboursé par la sécurité sociale.

Pas moins de 37 centres de vaccins fixes et 6 autres mobiles (destinés aux localités enclavées) ont été réservés par la direction de la santé pour cette campagne de vaccination qui s'inscrit dans le cadre des efforts de préservation de la santé publique et de protection des catégories les plus exposées aux risques de complications liées aux maladies saisonnières, selon la même source.

Le service de prévention de la même direction a reçu à la mi-octobre passé 18.500 doses de vaccin contre la grippe saisonnière distribuées ensuite aux établissements publics de santé de proximité des 21 communes de la wilaya, a-t-on indiqué.

M. El-Okbi a invité les personnes des catégories cibles, notamment celles atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes à se rapprocher des établissements de santé publique et pharmacies pour se faire vacciner.

## MÉDÉA

### Les établissements hospitaliers dotés de nouveaux équipements médicaux (Direction)

Les établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa ont été dotés récemment de divers équipements médicaux visant à assurer une meilleure prise en charge des patients, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la santé.

Ce renfort en équipements médicaux indispensables au bon fonctionnement des structures sanitaires de la wilaya a touché les établissements publics hospitaliers (EPH) Benyoucef-Benkeda, à Berrouaghia, Mohamed-Boudiaf à Médéa et celui d'Aïn-Boucif, a-t-on fait savoir.

Financée sur le budget propre de ces EPH, l'opération en question a permis de doter ces établissements d'appareils médicaux destinés à garantir des prestations sanitaires de qualité et améliorer les conditions de travail du personnel médical, a-t-on noté.

L'EPH Benyoucef-Benkeda (Berrouaghia) s'est doté d'appareil d'échographie au profit des service de pédiatrie et de gynécologie, d'appareil de biochimie, de spectrométrie et d'appareil de coagulation.

Le service de chirurgie de l'hôpital d'Aïn-Boucif, au sud de Médéa, a été doté de nouvelles tables opératoires et de scialytiques plafonniers (grandes lampes d'éclairage utilisées dans les salles d'opération), a ajouté la même source.

Par ailleurs, un appareil d'imagerie médicale par résonance (IRM) a été réceptionné, aujourd'hui, dimanche, par l'EPH Mohamed-Boudiaf de Médéa et qui devrait être opérationnel dans les tous prochains jours, a-t-on indiqué.

A noter, une opération similaire a touché, début décembre courant, plusieurs établissements publics de santé de proximité (EPSP) qui ont été dotés d'appareils de radiologie, photothérapie, de couveuses, du matériel pour les laboratoires d'analyses médicaux, de la literie et divers autres consommables.

APS

## SANTÉ NUMÉRIQUE

### Organisation d'un hackathon le 23 et 24 janvier à Alger

Un hackathon dédié à la santé numérique (e-Santé), intitulé "Algiers Slush'D", aura lieu le 23 et 24 janvier 2025 à Alger, ont indiqué dimanche les organisateurs dans un communiqué.



Organisé sous le haut patronage du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Santé, l'événement réunira des innovateurs qui auront la tâche de travailler sur des projets portant sur l'amélioration de la communication en temps réel entre les professionnels de santé,

l'optimisation des parcours hospitaliers ainsi que le renforcement du suivi des patients à distance, indique la même source. Ainsi, les porteurs de solutions dans ce domaine, souhaitant participer à cet événement, sont appelés à s'inscrire sur le site dédié à cet effet avant le 31 décembre, précisent les organisateurs soulignant que les

candidats retenus bénéficieront de mentorat et de coaching pour développer leurs projets. L'e-Santé désigne l'utilisation des technologies numériques, telles que la télémédecine, les dossiers médicaux électroniques et les applications de santé, pour améliorer la gestion des soins et l'accès aux services de santé.

## SAÏDA

### Lancement d'une caravane pour des consultations médicales destinées aux sportifs (Association)

L'Association nationale algérienne de médecine sportive a lancé, dimanche, une caravane médicale destinée à faire des consultations aux sportifs affiliés à plusieurs clubs de la wilaya de Saïda, a-t-on appris du président de l'association, Allam Hicham. Cette opération, baptisée du nom du joueur de l'équipe de football du Front de libération nationale, le défunt Moudjahid Rachid Makhloifi, s'est déroulée à l'Institut national de formation supérieure des paramédicaux "Moudjahid Dr. Djebbari Abdellah" de Saïda. Elle a concerné plus de 100 sportifs affiliés à divers clubs de la wilaya, tels que le Mouloudia de Saïda (handball), le Wifak Saïda (athlétisme), l'équipe communale de Saïda (karaté-do) et le club de judo de la commune de Saïda.

Ces consultations ont été assurées à titre gracieux par une équipe de médecins spécialisés en chirurgie orthopédique, chirurgie générale, physiothérapie et rééducation fonctionnelle, a-t-on précisé de même source. Les praticiens, mem-



bres de l'association, sont venus de différentes villes afin de diagnostiquer les blessures et de proposer les traitements appropriés.

"Les sportifs nécessitant une intervention chirurgicale seront pris en charge grâce à des rendez-vous organisés et un suivi au niveau du service d'orthopédie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, conformément à une convention signée entre l'association,

basée à Saïda, et cet établissement de santé", a ajouté Dr. Allam.

Cette initiative a également été marquée par des communications sur les "blessures sportives" présentées par le professeur Mebarki Amine, la "rééducation fonctionnelle" par le docteur Mansouri Abdellah et la "nutrition saine" par la docteure Khadija Benallal.

Par ailleurs, Dr. Allam Hicham a été réélu président de l'Association na-

tionale algérienne de médecine sportive pour un nouveau mandat.

Huit commissions nationales ont également été réorganisées au sein de l'association, incluant : "Médecins et clubs sportifs", "Chirurgie orthopédique", "Nutrition sportive", "Médecine physique et réhabilitation fonctionnelle", "Secours sur les terrains sportifs", "Médecine sportive", "Préparation physique" et "Lutte contre le dopage".

## PALESTINE

## L'armée d'occupation sioniste prend pour cible l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani" au nord de la bande de Ghaza

L'armée d'occupation sioniste a bombardé dimanche l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani", au nord de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

L'artillerie des forces d'occupation a bombardé le dernier étage de l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani", qui est considéré comme le seul hôpital encore en activité dans le nord de la bande de Ghaza, après que celui de Kamal Adwan a été mis hors service suite à sa destruction par l'armée sioniste, préciise Wafa.

Vendredi, l'armée sioniste a pris d'assaut l'hôpital Kamal Adwan, avant de l'incendier et de le mettre complètement hors service.

Plus de 350 personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'hôpital ont été arrêtées, dont son directeur, le Dr Hossam Abou Safiya et 180 membres du personnel médical ainsi que 75 blessés, malades et leurs accompagnateurs, qui ont tous été emmenés vers une destination inconnue.

Depuis le début de l'agression de l'armée d'occupation contre le nord de la bande de Ghaza, le 5 octobre



dernier qui a coïncidé avec un siège militaire constant, l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani" a été ciblé par plusieurs attaques de missiles et des tirs. Ces attaques répétées ont provoqué la mise hors service de la quasi-totalité du système de santé, en plus de l'arrêt des activités

de la Protection civile et des ambulances du Croissant-Rouge Palestiniens. Pour rappel, en octobre 2023, les avions de combat de l'armée sioniste ont bombardé l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani", faisant au moins 500 martyrs parmi les Palestiniens.

## Agression sioniste contre Ghaza: plus de 450 travailleurs médicaux arrêtés dans le nord

Les forces sionistes ont arrêté plus de 450 travailleurs médicaux palestiniens dans le nord de Ghaza, dont 33 membres du personnel de l'hôpital Kamal-Adwan, selon Maher Shamia, responsable au sein du ministère palestinien de la Santé.

Dans un communiqué, Shamia a expliqué que la plupart de ces arrestations ont eu lieu aux

points de contrôle militaires. Il a ajouté que la Croix-Rouge internationale avait été contactée pour obtenir des informations concernant les personnels de l'hôpital Kamal-Adwan, mais l'organisation a affirmé que "l'occupation retenuait tous les détails à leur sujet".

Ces arrestations font suite à une violente at-

taque contre l'hôpital Kamal-Adwan vendredi dernier.

Les troupes sionistes ont assiégié l'établissement pendant des heures avant de le prendre d'assaut, d'incendier certaines parties de l'hôpital et d'évacuer de force les patients, les civils blessés et le personnel médical. Shamia a également souligné les conséquences

désastreuses de ces actions, notant que "Gaza et les régions du nord de la bande sont désormais confrontées à une grave pénurie de médecins spécialisés dans des domaines tels que la chirurgie et la pédiatrie. Le personnel médical restant travaille jusqu'à 60 heures par semaine pour maintenir les hôpitaux opérationnels".

## Le siège du nord de Ghaza menace la vie de 75.000 personnes, prévient l'OMS

Le siège imposé depuis plus de 80 jours par l'entité sioniste au nord de la bande de Ghaza met en danger la vie de 75.000 Palestiniens encore présents dans la zone, a prévenu l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans un communiqué publié samedi sur son site, l'OMS se dit "consternée par le raid mené vendredi contre l'hôpital Kamal Adwan, qui a mis hors service le dernier grand établissement de santé du nord de Ghaza.

Le démantèlement systématique du système de santé et le siège qui dure depuis plus de 80 jours dans le nord de Ghaza mettent en danger la vie des 75.000 Palestiniens qui se trouvent encore dans la zone".

Selon les premiers rapports, sur lesquels s'est appuyée l'OMS, certaines zones de l'hôpital ont été brûlées et gravement endommagées lors du raid, notamment le laboratoire, l'unité chirurgicale, le département d'ingénierie et de maintenance, la salle d'opérations et le magasin médical.

L'agence onusienne a rapporté qu'"au cours des deux derniers mois, la zone autour de l'hôpital est restée très instable et des attaques ont eu lieu presque quotidiennement.

Cette semaine, des bombardements dans ses environs ont tué 50 personnes, dont cinq travailleurs de la santé de l'hôpital Kamal Adwan".

L'hôpital Kamal Adwan "est désormais vide", a constaté l'OMS, affirmant que vendredi soir, les 15 patients critiques restants, 50 soignants et 20 agents de santé ont été transférés à l'hôpital indonésien, qui ne dispose pas de l'équipement et des fournitures nécessaires pour prodiguer des soins adéquats.

L'OMS est "profondément préoccupée" par leur bien-être, ainsi que par celui du directeur de l'hôpital Kamal Adwan, qui a été arrêté pendant le raid. L'OMS a affirmé avoir perdu contact avec lui depuis le début du raid.

L'Organisation mondiale de la santé a noté que le raid contre l'hôpital Kamal Adwan fait suite à des restrictions d'accès de plus en plus strictes et à des attaques répétées.

Depuis début octobre 2024, l'OMS a recensé au moins 50 attaques contre des établissements de santé ou à proximité.

Elle a fait savoir que malgré les besoins de plus en plus criants en services et fournitures d'urgence et de traumatologie, "seules 10 des 21 missions de l'OMS à Kamal Adwan ont été partiellement facilitées entre début octobre et décembre".

Le communiqué souligne que "les efforts de l'OMS et de ses partenaires pour maintenir les opérations des hôpitaux ont été réduits à néant.

L'hôpital Kamal Adwan étant totalement hors service, et l'hôpital Al-Awda étant à peine opérationnel et gravement endommagé par les récentes frappes aériennes, le système de santé vital pour les habitants du nord de Ghaza atteint un point de rupture". Pour conclure, l'OMS a appelé à "garantir de toute urgence que les hôpitaux du nord de Ghaza puissent bénéficier d'un soutien pour redevenir fonctionnels".

## Ghaza: le CCG condamne l'incendie par l'entité sioniste de l'hôpital Kamal Adwan

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) a fermement condamné l'incendie par les forces sionistes de l'hôpital Kamal Adwan à Ghaza et l'évacuation forcée de tous les patients et du personnel médical.

Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Jasem Mohamed Albudaiwi, a en outre qualifié l'attaque contre "le centre médical d'escalade dangereuse qui aggrave les souffrances

des Palestiniens à Ghaza et dans les territoires occupés". Il a appelé à "une action internationale immédiate pour mettre un terme à ces violations". De telles actions non seulement aggravent la crise humanitaire, mais constituent également des violations des lois internationales destinées à protéger les civils et les institutions médicales en temps de conflit", a-t-il fait remarquer. Albudaiwi a exhorté "la communauté internationale à

fournir un soutien urgent au secteur médical de Ghaza, qui est aux prises avec des conditions catastrophiques causées par ces attaques". Les forces d'occupation sionistes ont incendié vendredi l'hôpital Kamal-Adwan de Beit Lahia, dans le nord de Ghaza, et ce après l'avoir assiégié dès les premières heures de la matinée.. L'établissement est considéré comme le plus grand de la région et dessert plus de 400.000 citoyens, selon des sources locales.

## YÉMEN

### Le chef de l'OMS échappe de peu à la mort lors de frappes sionistes sur l'aéroport de Sanaa

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus a indiqué samedi avoir échappé de peu à la mort, lors d'attaques de l'entité sioniste jeudi sur l'aéroport de la capitale du Yémen.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a raconté à la BBC que ses oreilles bourdonnaient encore depuis l'attaque de jeudi, alors qu'il s'apprétait à embarquer dans un avion à Sanaa.

"Le bruit était si fort... si assourdissant, en fait. J'ai encore des bourdonnements d'oreille. Cela fait déjà plus de 24 heures. Je ne sais pas si cela a affecté

mon oreille", a-t-il commenté.

"La salle d'embarquement située à côté de nous a été touchée, puis la tour de contrôle", a indiqué M. Ghebreyesus. "La situation était chaotique. Les gens étaient perdus et couraient

dans tous les sens sans pouvoir se protéger: nous étions totalement à découvert", a-t-il décrit.

M. Tedros a posté sur X une vidéo des frappes et a remercié ses collègues et le personnel de l'aéroport qui ont tenté de le protéger lors de "l'attaque très dangereuse". Pour démentir les allégations mensongères de l'entité sioniste sur cette attaque

délivrée et criminelle contre un aéroport civil yéménite, M. Tedros a déclaré: "Nos vols, etc., sont connus internationalement.

Je suppose donc que les gens qui veulent savoir le savent. Ce serait bien de poser la question à l'entité (sioniste)". Mais, a souligné le chef de l'OMS, la protection des installations civiles prévue par le droit international doit être respectée.

"Ce que je sais, c'est que c'est un aéroport civil. S'il y a autre chose, je ne l'ai pas vu. Mais je sais qu'il servait, à l'époque, à des vols civils".



# ALIMENTATION

## Les bonnes habitudes à prendre quand on fait du sport

*A quel moment s'alimenter, que doit-on manger après une séance de sport ? Olivia Meeus, diététicienne et nutritionniste, nous dit tous sur les pratiques à adopter quand on pratique une activité physique.*

**Dois-je manger avant mon entraînement ?**  
Dans le principe, si le dernier repas s'est terminé 3 à 4 heures avant la séance et qu'il était équilibré et suffisant, il n'y a pas besoin de manger à nouveau : les réserves d'énergie sont suffisantes. Donc si l'on déjeune à 13 heures et que l'on s'entraîne à 17 heures, une collation est superflue. En revanche, si l'entraînement se déroule vers 19 ou 20 heures, après le travail par exemple, on peut consommer un laitage et quelques fruits secs. Dans tous les cas, il ne faut pas se forcer à manger quelque chose par peur de faire un malaise : la véritable hypoglycémie est rare. Mieux vaut reprendre doucement l'activité et attendre de voir comment l'organisme se comporte face à l'effort.

**Et si je m'entraîne entre 12 et 14 heures ?**

En cas de séance pendant la pause déjeuner, on peut prendre une légère collation vers 11 heures (une pomme et/ou un laitage nature, par exemple)

pour éviter les coups de barre si le petit déjeuner est lointain ou insuffisant. Dans tous les cas, si déjeune après (avant, cela surcharge l'estomac pendant l'exercice), d'un repas complet pour faciliter la récupération : légumes crus ou cuits, viande ou poisson avec un peu de matière grasse végétale, féculents complets, fruits. Et l'on shydrate bien, pendant, avant et après l'entraînement.

**Puis-je prendre un en-cas après ?**

Cela dépend de l'horaire de l'entraînement ! Si le repas est plus de 4 heures après la séance, par exemple si l'on entraîne en début d'après-midi, on peut consommer un fruit et/ou une tranche de jambon par exemple vers 16 ou 17 heures. En revanche, si le repas intervient dans les 2 heures qui suivent la séance, on attend salement !

**Les aliments de l'effort sont-ils tolérables ?**

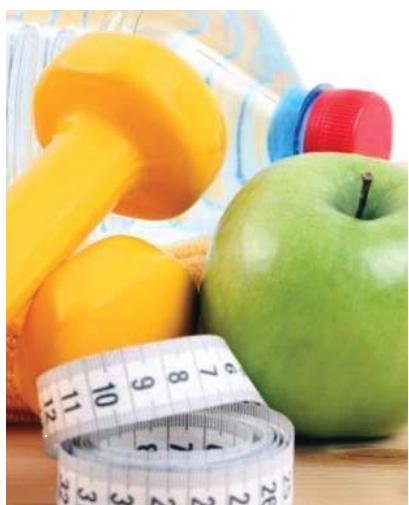
Boissons énergétiques, gels, barres de céréales pour sportifs

apportent essentiellement des sucres rapides en quantité et ne sont justifiés éventuellement que dans le cadre d'une activité intense quotidienne sur plusieurs heures (entraînement biquotidien en sport collectif, marathon, trekking...) où l'on recherche avant tout à réaliser des performances.

Quand on fait du sport pour mincir, il faut à tout prix les éviter et préférer les collations de type fruits, laitages non sucrés, oléagineux, tranche de jambon... couplées évidemment à de l'eau. Mais encore une fois, si les repas sont équilibrés et apportent suffisamment d'énergie à l'organisme, il n'y a pas besoin d'en rajouter !

**Que faire en cas de rebond d'appétit après la séance ?**

Il faut enrichir son assiette en fibres, c'est-à-dire augmenter la ration de légumes ou ajouter un petit bol de céréales complètes, germes de blé, mélanges de graines... qui vont avoir un effet rassasiant immédiat et durable, sans faire exploser le compteur calorique.



## La junk food nous rendrait dépressifs

*Est-ce que les hamburgers, les desserts sucrés, bref la junk-food, exacerber une éventuelle propension à souffrir de dépression ? Des chercheurs australiens sont persuadés que oui.*



Les membres de l'équipe du Dr Felice Jacka, de l'Université de Deakin, en Australie, ont décidé d'adopter une toute nouvelle thérapie, celle des patients qui souffrent de dépression. Pas question de tester un nouveau cocktail de médicaments. Pas question non plus de les faire parler de leurs soucis à la maison ou au travail. Non. Ensemble, ils vont parler de nourriture. Car selon le Dr Jacka, modifier leurs habitudes alimentaires pourrait être un bon moyen d'ouvrir la voie vers la guérison.

Selon elle, l'alimentation grasse et sucrée est tout aussi mauvaise pour l'esprit que pour le corps. Le résultat est une cascade de réactions dans le cerveau qui peuvent, chez certaines personnes prédisposées, déboucher sur une dépression.

**Manger sainement permettrait de diminuer les médicaments**

Bien que le lien ne soit pas encore prouvé, les Autorités sanitaires américaines à déjà pris

certaines mesures. C'est ainsi que le département américain de la défense finance actuellement un programme de livraison de colis d'aliments riches en nutriments aux vétérans de l'armée, pour voir si une alimentation saine peut réduire le taux de suicide chez les anciens soldats. Les patients du Dr Jacka poursuivront, bien évidemment, leur traitement médical. Mais le médecin pense qu'une alimentation saline pourrait éviter d'aggraver les symptômes, et, à terme, d'alléger les traitements médicaux.

Des études précédentes ont déjà pointé du doigt une sorte de cercle vicieux : la dépression provoque une forme d'inflammation et une exacerbation du système immunitaire et l'inflammation fait le lit de la dépression. Or, une alimentation riche en gras et en sucre, provoque un stress oxydatif, donc une inflammation.

« Nous arrivons à montrer le lien, cela expliquerait aussi pourquoi certaines personnes développent une forme de dépression alors que rien, dans leur vie, ne paraît les avoir affecté ».

## AUTISME

### Une intervention dès 6 mois permettrait d'éliminer les symptômes par la suite



Une étude américaine confirme le bénéfice d'une intervention précoce sur les premiers signes d'autisme chez les nourrissons.

Un diagnostic de l'autisme dès l'âge de six mois permettrait d'éliminer par la suite les symptômes de la maladie, d'après une toute nouvelle étude américaine, publiée dans la revue *Journal of Developmental and Disordered Disorders*.

Actuellement, la plupart des enfants autistes sont diagnostiqués à partir de l'âge de 3 ans, notamment quand un retard de langage se manifeste.

Ici, les chercheurs de l'UC David MIND Institute de Californie (Etats-Unis) ont choisi de s'intéresser à des enfants nés entre 2006 et 2015.

Ceux-ci présentent des symptômes caractéristiques : la perte de contact visuel et de l'intérêt pour les interactions sociales, des mouvements répétitifs et un manque de communication.

Le traitement mis à l'essai chez les nourrissons fut alors « délivré » par ceux qui passaient le plus de temps avec les bébés : les parents eux-mêmes.

Avec l'aide et le soutien des thérapeutes, les parents ont veillé à favoriser au mieux les interactions avec l'enfant de manière à développer un intérêt chez le nourrisson.

Les parents tentent alors de créer une routine sociale agréable pour l'enfant, dans le but d'accroître sa confiance en soi.

Les interventions étaient axées sur l'augmentation des interactions parent-enfant, apportant sourires et réjouissances au duo formé. L'utilisation de jouets pour soutenir l'attention de l'enfant était également à l'essai.

Six enfants sur sept sans symptômes à l'âge de 3 ans

« Six enfants sur sept ont retrouvé leurs capacités d'apprentissage et de langage dans les zones et genres universels », rapporte la professeure Rogers, auteure principale de l'étude.

« Et ce sont les parents, non les thérapeutes, qui ont permis cela, insiste la chercheuse, les parents sont avec leurs bébés au quotidien. Ce sont ces petits instants, lors du changement de couche, du repas, des jeux, des moments courts, qui font les moments cruciaux de l'apprentissage pour ces bébés. Et c'est les parents peuvent en tirer tous les bénéfices. »

Si l'étude donne beaucoup d'espoir quant aux possibilités de traitements de l'autisme, elle met surtout en lumière la nécessité de développer un diagnostic précoce, avant la scolarisation de l'enfant, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats.

# RISQUE CARDIAQUE

## Il n'est jamais trop tard pour perdre du poids

*La perte de poids, même temporaire, est bénéfique à tout âge et sur le long terme, selon une nouvelle étude.*

On sait, le surpoids et l'obésité aggravent le risque de maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, diabète, athérosclérose) les études nous l'assènent suffisamment. Mais ce cercle vicieux devient-il un cercle vertueux quand il est pris à rebrousse-poil ? C'est la question que s'est posée le professeur John Deanfield de l'University College de Londres (UCL). Bonne nouvelle ! Le chercheur nous confirme dans la revue *Lancet Diabetes & Endocrinology* qu'il n'est jamais trop tard pour décider de se prendre en main. La perte de poids, peu importe l'âge où on décide à l'entreprendre, se répercute positivement sur le risque cardiaque. L'étude a examiné l'impact de changements de poids sur les facteurs de risque cardiovasculaire sur un groupe de 1273 hommes et femmes britanniques, suivis depuis leur naissance en mars 1946. Les résultats montrent que plus l'excès de masse graisseuse (adiposité) est durable, plus les risques de problèmes cardiovasculaires plus tard augmentent, jusque-là, rien de nouveau sous le soleil.



### Il n'y a pas d'âge pour penser à sa santé

La suite est autrement plus intéressante : l'étude montre clairement que la courbe du risque cardiaque a tendance à s'inverser et les marqueurs de santé s'améliorent pour chaque baisse de l'IMC gagnée.

Les bénéfices cardiovasculaires s'observent sur le long terme. Pour les chercheurs, cette recherche apporte la preuve qu'il faut encourager les « stratégies de santé public

et d'amélioration du mode de vie des personnes en surpoids ou obèses à tous les âges ».

L'âge charnière où les femmes sont plus susceptibles de grossir est de 38 ans. Chez les hommes c'est à 44 ans.

## Surpoids : les nouveaux facteurs de risque

Le mode de vie et les événements ponctuels seraient à l'origine du surpoids.

Selon une étude dirigée par Judith Martin, affiliée à l'Inserm, réalisée grâce aux données de la cohorte Santé, Inégalités et Ruptures Sociales (SIRS) établies en 2005 dans l'agglomération parisienne, le fait d'avoir des enfants serait associé à un risque plus élevé de surpoids chez les deux sexes.

Les enfants tentent alors de créer une routine sociale agréable pour l'enfant, dans le but d'accroître sa confiance en soi.

Les interventions étaient axées sur l'augmentation des interactions parent-enfant, apportant sourires et réjouissances au duo formé. L'utilisation de jouets pour soutenir l'attention de l'enfant était également à l'essai.

Six enfants sur sept sans

symptômes à l'âge de 3 ans

« Six enfants sur sept ont retrouvé leurs capacités d'apprentissage et de langage dans les zones et genres universels », rapporte la professeure Rogers, auteure principale de l'étude.

« Et ce sont les parents, non les thérapeutes, qui ont permis cela, insiste la chercheuse, les parents sont avec leurs bébés au quotidien. Ce sont ces petits instants, lors du changement de couche, du repas, des jeux, des moments courts, qui font les moments cruciaux de l'apprentissage pour ces bébés. Et c'est les parents peuvent en tirer tous les bénéfices. »

Si l'étude donne beaucoup d'espoir quant aux possibilités de traitements de l'autisme, elle met surtout en lumière la nécessité de développer un diagnostic précoce, avant la scolarisation de l'enfant, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats.

Les membres de l'équipe du Dr Felice Jacka, de l'Université de Deakin, en Australie, ont décidé d'adopter une toute nouvelle thérapie, celle des patients qui souffrent de dépression. Pas question de tester un nouveau cocktail de médicaments. Pas question non plus de les faire parler de leurs soucis à la maison ou au travail. Non. Ensemble, ils vont parler de nourriture. Car selon le Dr Jacka, modifier leurs habitudes alimentaires pourrait être un bon moyen d'ouvrir la voie vers la guérison.

Selon elle, l'alimentation grasse et sucrée est tout aussi mauvaise pour l'esprit que pour le corps.

Le résultat est une cascade de réactions

dans le cerveau qui peuvent, chez certaines personnes prédisposées, déboucher sur une dépression.

Chez les hommes, les principaux facteurs liés à un risque plus élevé de surpoids seraient le fait d'avoir des enfants, le fait de vivre ou d'avoir vécu avec un ou une partenaire atteint d'une maladie grave et la prise d'un anxiolytique.

En revanche, le fait d'avoir vécu le décès d'un conjoint et d'avoir eu une grave maladie avant 18 ans ne seraient pas des paramètres déterminants dans la prise de poids.

L'analyse montre que parmi la population étudiée, 36,4% des personnes étaient en surpoids, 27,6% en pré-obésité et 8,8% étaient obèses au moment de l'étude. Les hommes étaient plus concernés par le surpoids que les femmes (41,1% contre 32,7%), alors que les femmes étaient plus nombreuses à présenter des signes d'obésité (57,7% contre 57,7% des hommes).

Cette étude s'est appuyée sur les données de la première vague de la cohorte SIRS constituée en 2005, visant à étudier les disparités sociales et territoriales de l'état de santé et du niveau d'éducation dans l'agglomération parisienne. Cette cohorte est représentative de la population adulte francophone âgée de 18 ans et plus et résidant à Paris et dans l'agglomération parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne). L'effectif de la cohorte retenue est de 3 023 personnes.

## Hypertension : le soleil est-il le meilleur traitement ?

Une nouvelle étude pointe du doigt le lien entre l'hypertension artérielle et la carence en vitamine D. Et si le soleil permettrait de faire baisser la tension ?

La vitamine D est-elle en passe de devenir la vitamine miracle de ce XXI<sup>e</sup> siècle ? De plus en plus d'épidémiologistes étudient les relations entre les carences en vitamine D et le développement de certaines maladies. Selon des études récentes, un taux de vitamine D plus bas que la moyenne ouvrirait la porte à la dépression, augmenterait fortement le risque de fibromyalgie et favoriserait la sclérose en plaques.

Et voilà que l'on apprend, par le biais d'une nouvelle étude de l'Université d'Australie du Sud, qu'une carence en vitamine D ex- pliquerait également pourquoi certaines personnes souffrent d'hypertension artérielle, un des risques majeurs de maladie cardiovasculaire. Mieux, pour ces personnes, il semblerait qu'une supplémentation en vitamine D, leur permettrait de se passer de médicaments antihypertenseurs.

« Compte tenu des coûts et des effets secondaires associés aux médicaments anti-hypertenseurs, la possibilité de prévenir ou de réduire la pression artérielle et donc le risque d'hypertension avec de la vitamine D est une solution particulière attractive », déclare le professeur Elina Hyppönen de l'Université de l'Australie du Sud, principal auteur de l'étude.



**MAROC****Large condamnation de la répression exercée par le Makhzen contre les défenseurs de la Palestine et les opposants à la normalisation**

Les réactions dénonçant la criminalisation par les autorités du Makhzen des défenseurs du peuple palestinien et des opposants à la normalisation avec l'entité sioniste occupante se multiplient, suite à la condamnation de 13 militants à six mois de prison avec sursis et à une amende, au moment où le Maroc préside actuellement le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, suscitant interrogations sur la capacité d'un tel Etat à défendre les droits humains au niveau mondial alors qu'il les bafoue sur son propre territoire.



Dans ce contexte, le mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sancions) a fermement condamné, dans un communiqué, toutes les formes de répression et d'intimidation employées par les autorités marocaines pour faire taire les militants opposés à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste.

Le mouvement a exigé du Makhzen qu'il abandonne sans condition toutes les poursuites engagées contre ces militants.

Exprimant sa solidarité inconditionnelle avec les militants du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation et dénonçant les condamnations iniques prononcées à leur encontre, le BDS Maroc a déclaré que "ces procès révèlent l'hypocrisie des discours officiels prétendant soutenir la cause palestinienne, tout en nouant des alliances militaires avec l'occupant et en réprimant ceux qui s'y opposent".

Le mouvement BDS Maroc a réaffirmé son engagement à faire face à l'occupant et à réprimer ceux qui s'y opposent.

Sur tous les fronts en appelant au boycott à tous les niveaux et à l'imposition de sanctions jusqu'à ce que le peuple palestinien recouvre sa liberté et établisse son Etat indépendant avec El Qods pour capitale.

De son côté, le Groupe d'action national pour la Palestine a dénoncé, dans un communiqué, les condamnations iniques à l'encontre des 13 opposants à la normalisation, qualifiant ces décisions d'atteintes graves à la liberté d'expression, au droit de manifester pacifiquement et aux droits fondamentaux.

Le communiqué a également souligné "le paradoxe juridique flagrant où les poursuites contre les individus soutenant l'entité sioniste restent sans suites, malgré des plaintes documentées déposées par des organisations civiles, sans que les procédures judiciaires nécessaires ne soient mises en œuvre".

Le groupe a exprimé son rejet total de ces condamnations injustes, réaffirmant sa solidarité avec ces militants qui incarnent la voix du peuple.

Le marocain libre et son rejet catégorique de la normalisation et les défenseurs de la cause palestinienne, ainsi que l'interdiction et la répression de plusieurs manifestations pacifiques organisées par le Front dans certaines villes marocaines.

Il a salué leur rôle dans la dénonciation des complices de l'occupation et des crimes odieux perpétrés contre les innocents palestiniens, dans le cadre d'une politique de génocide et de nettoyage ethnique condamnée par la communauté internationale.

#### Comment le Maroc peut-il présider le Conseil des droits de l'homme tout en réprimant les libertés ?

Le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation a tenu, vendredi soir, une conférence de presse pour évoquer les arrestations et les procès ciblant ses militants et ses activités en faveur de la lutte palestinienne.

Ces pratiques se veulent une criminalisation effective de l'opposition à la normalisation, et du soutien au peuple palestinien.

Le Front a rappelé que cela se produit alors que le Maroc préside le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, soulevant de sérieuses questions sur la crédibilité d'un Etat qui ne respecte pas les droits humains sur son propre sol.

Il a exprimé sa fierté envers la position constante et de principe du peuple marocain soutenant le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods comme capitale.

Le Front marocain a également condamné les restrictions et les répressions visant les opposants à la nor-

malisation et les défenseurs de la cause palestinienne, ainsi que l'interdiction et la répression de plusieurs manifestations pacifiques organisées par le Front dans certaines villes marocaines. Ces violations, a-t-il rappelé, se sont intensifiées depuis sa création le 28 février 2021, particulièrement après la signature de l'accord de normalisation avec l'entité sioniste occupante.

L'avocat et militant des droits humains Mohamed El Ghafri a, quant à lui, dénoncé cette condamnation rendue jeudi 26 décembre 2024 par la justice du makhzen, la qualifiant non seulement d'injuste et de sévère, mais également de tentative de limiter les activités militantes du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation.

"Ce jugement nous signifie clairement : ne vous solidarisez pas avec le peuple palestinien, sous peine de subir des procès similaires", a-t-il regretté.

Pour sa part, l'activiste des droits de l'homme Abou Chita Messaïf a déclaré que le jour où ces condamnations ont été prononcées contre les opposants à la normalisation "marque un nouvel épisode sombre pour le pays, faisant écho au 'jour funeste' de la signature de l'accord de normalisation le 22 décembre 2020".

Le soutien à la cause palestinienne et l'opposition à la normalisation se poursuivront jusqu'à leur abolition, a-t-il conclu.

**SOUUDAN****Un premier convoi d'aide arrive au sud de Khartoum**

Des habitants au sud de la capitale soudanaise ont reçu cette semaine le premier convoi d'aide depuis le début du conflit militaire qui dure depuis 20 mois et a dévasté le pays, ont indiqué des volontaires locaux.

Au total, 28 camions sont arrivés à Jebel Aulia, une localité située à 40 kilomètres au sud de Khartoum, a indiqué vendredi le réseau local "Cellules d'intervention d'urgence", dirigé par des bénévoles qui gèrent des cuisines communautaires, distribuent des colis

alimentaires, organisent des évacuations et fournissent une assistance médicale.

Le convoi comprend 22 camions transportant de la nourriture du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM), un camion de Médecins sans frontières et de Care, ainsi que cinq camions chargés de médicaments de l'agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Le groupe local de volontaires et l'Unicef ont déclaré que les fournitures

aideront à répondre aux "besoins urgents en matière de santé et de nutrition d'environ 200.000 enfants et familles".

Comme Jebel Aulia, de nombreuses régions du Soudan sont confrontées à une famine massive après que les parties belligérantes y ont coupé l'accès.

Depuis le début de la guerre en avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), rien n'entre ou ne sort de la zone sans l'approbation des deux parties.

**21 morts dans une attaque contre un site abritant des personnes déplacées à El Fasher**

Pas moins de 21 personnes ont été tuées et 17 autres blessées dans une attaque contre un abri pour personnes déplacées dans la ville d'El Fasher, au centre de l'Etat du Darfour-Nord, au Soudan, rapportent samedi des médias. La Coordination pour les personnes déplacées et les réfugiés au Darfour, citée par des médias, a

déclaré que "les Forces de soutien rapide (FSR) ont bombardé à l'artillerie le camp de personnes déplacées Abu Shouk à El Fasher, ce qui a fait des morts et des blessés".

Un groupe de militants a rapporté qu'un drone appartenant aux FSR a attaqué l'école de Goz Binh, qui abrite un grand nombre de

personnes déplacées, faisant 21 morts et 17 blessés". Depuis le 10 mai, El-Fasher, où se centre les opérations humanitaires des cinq Etats du Darfour, est le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide. Après plus de 20 mois de conflit opposant l'armée soudanaise aux forces de soutien rapide (FSR), pas moins de 20 000 personnes ont été tuées et plus de 14 millions d'autres déplacées, et plus de 24,6 millions de personnes - soit plus de la moitié de la population - sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, selon les estimations des Nations Unies et des autorités locales.

**TCHAD****Début des opérations de vote dans les élections législatives, provinciales et locales**

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche matin au Tchad pour des élections législatives, provinciales et locales.

Les bureaux de vote sont ouverts de 6h du matin à 18h, heure locale, et le dépouillement commence immédiatement après leur fermeture.

Les résultats des élections législatives, provinciales et municipales sont attendus pour la mi-janvier.

Selon l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE), les élections ont commencé, samedi, avec le vote des militaires, des nomades et de la diaspora.

L'ensemble des Tchadiens, quelque 8 millions, ont, quant à eux, commencé dimanche, à voter pour choisir leurs députés, leurs maires et leurs représentants locaux.

Près de 179 partis ou regroupements politiques sont en lice et 1 329 candidats sont autorisés par le Conseil constitutionnel à figurer sur les listes définitives des candidats aux législatives pour 188 sièges au parlement.

Ces législatives marquent une des dernières étapes du processus de transition amorcé à la mort du président, Idriss Déby Itno, en avril 2021.

Les dernières législatives remontent à 2011. L'Assemblée nationale devait être renouvelée en 2015, mais, le scrutin a connu plusieurs reports en raison notamment de difficultés financières et de l'épidémie de coronavirus.

**MALI****Un soldat et au moins 21 terroristes tués dans une attaque complexe dans le centre du pays (armée)**

L'armée malienne a annoncé avoir perdu un de ses éléments et tué au moins 21 terroristes, en déjouant une attaque complexe perpétrée samedi à Saye, dans le centre du Mali.

"Les FAM ont repoussé une attaque terroriste complexe à Saye le 28 décembre 2024 à 05H40 (...) Les terroristes, en grand nombre, ont échoué dans leur action en force au cours de violents combats", a indiqué l'armée dans un communiqué.

Les terroristes ont abandonné 21 corps ainsi que des armes, des munitions et divers autres équipements militaires, a ajouté le communiqué, soulignant qu'un soldat est mort durant les affrontements et que trois autres soldats et deux civils ont été blessés. "Le ratissage continue pour rechercher les rescapés et les complices", a indiqué la même source.

**TOGO****Élections sénatoriales repoussées du 2 au 15 février**

Les premières élections sénatoriales initialement prévues le 2 février au Togo, ont été repoussées au 15 février "en vue de permettre aux acteurs politiques de mieux s'organiser", indique un décret présidentiel publié vendredi soir.

"La date des élections sénatoriales est fixée au samedi 15 février 2025. Le corps électoral est convocé le samedi 15 février 2025", précise le décret lu sur les médias d'Etat.

"La campagne électorale pour les élections sénatoriales du samedi 15 février 2025 est ouverte le jeudi 30 janvier 2025 à 00H. Elle prend fin le jeudi 13 février 2025 à 23H59", souligne le texte.

Le gouvernement a repoussé ces sénatoriales, suite à la demande de certains partis politiques de reporter la date de clôture de dépôt des dossiers de candidature. Ce scrutin est l'une des dernières étapes pour la mise en place de la nouvelle Constitution.

## PALESTINE

**Ghaza: 7 martyrs dans une frappe sioniste contre un hôpital pour personnes âgées**

Sept personnes sont tombées en martyrs et d'autres ont été grièvement blessées dimanche, dans une frappe sioniste contre un hôpital pour personnes âgées dans le centre de la ville de Ghaza, a annoncé la défense civile palestinienne.



"Sept martyrs palestiniens ont été récupérés et des blessures ont été enregistrées, dont une grave, à la suite d'une frappe sioniste visant l'étage supérieur de l'hôpital Al-Wafa dans la ville de Ghaza", a indiqué le porte-

parole de la défense civile de Ghaza, Mahmoud Basal, dans un communiqué. Depuis le début de la guerre d'extermination dans la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation cible le secteur de la

santé, bombardant et assiégeant les hôpitaux et empêchant l'entrée de fournitures médicales, en particulier dans les zones situées au nord de la bande de Ghaza, qu'elle a de nouveau envahies le 5 octobre dernier.

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 45.514 martyrs et 108.189 blessés**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 45.514 martyrs et 108.189 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même

source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 30 martyrs et 99 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain

nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le

7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

**Ghaza: 81% des déplacés vivent une crise tragique à cause du froid**

Le bureau des médias de Ghaza a déclaré samedi que 81 % des déplacés à Ghaza vivent une crise humanitaire tragique, qui menace la vie de milliers d'entre eux en raison de l'usure de leurs tentes et des fortes vagues de froid, qui frappent la bande assiégée et ravagée par une agression génocidaire sioniste depuis 14 mois.

Le bureau a expliqué dans un communiqué que deux millions de personnes déplacées vivent depuis plus d'un an dans des tentes en tissu, dont la majorité sont devenues inutilisables.

Il a souligné que "la situation humanitaire tragique que connaissent les Palestiniens est une conséquence directe du crime de génocide commis par l'armée

sioniste (zioniste), car elle a complètement détruit des centaines de milliers de maisons, les obligeant à se déplacer et à vivre dans des tentes qui ne répondent pas aux exigences minimales pour une vie décente".

"Cette profonde crise humanitaire se poursuit au vu et au su de la communauté internationale et des organisations internationales, sans que ces dernières ne fassent rien", a déploré la même source.

Le bureau a appelé, en outre, la communauté internationale à "prendre des mesures immédiates et à jouer son rôle pour faire pression sur l'occupation afin de mettre fin au crime de génocide, à ses pratiques agressives et à assurer la fourniture du soutien nécessaire

pour soulager les personnes touchées, dont la priorité est de fournir un abri à chaque famille palestinienne". Il a également appelé les pays arabes et islamiques et tous les organismes humanitaires et internationaux à "prendre des mesures urgentes pour sauver les civils de la bande de Ghaza et pour leur fournir les besoins fondamentaux en matière d'abri, de nourriture et de médicaments, de manière à garantir leur dignité humaine".

Le bureau des médias de Ghaza a souligné en fin que cette tragédie exige "une position sérieuse de la part de tous les pays", soulignant que le silence du monde face aux souffrances du peuple palestinien représente "une complicité avec l'injustice".

## LIBAN

**L'armée sioniste mène une incursion dans les villes de Qantara et Taybeh et brûle des maisons**

L'armée libanaise a annoncé samedi une incursion des forces sionistes dans les villes de Qantara et Taybeh, dans le district de Marjayoun, au sud du pays, où elles ont incendié plusieurs maisons, constituant une nouvelle violation du cessez-le-feu.

"Une patrouille conjointe de l'armée liba-

naise et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) s'est rendue sur le site de l'incursion pour suivre la situation en coordination avec le comité des cinq

partis chargé de superviser l'accord de cessez-le-feu", a ajouté l'armée libanaise dans un communiqué relayé par des

médias. Au 28 décembre, l'armée sioniste a commis 325 violations du cessez-le-feu au Liban entré en vigueur fin novembre dernier.

Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, mettant fin aux bombardements (sionistes) qui ont commencé le 8 octo-

bre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle.

L'agression sioniste contre le Liban a fait 4.061 martyrs et 16.656 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1.400.000 personnes.

## ETATS UNIS

**Trump soutient les visas au cœur de dissensions dans son camp (média)**

Le président américain élu Donald Trump s'est dit samedi favorable, comme Elon Musk, à une catégorie de visas américains destinée à la main d'œuvre étrangère qualifiée, au moment où des dissensions sur le sujet agitent son propre camp.

"J'ai toujours cru au programme H1-B.

Je l'ai utilisé à de nombreuses reprises", a déclaré le président élu au tabloïd conservateur New York Post, en référence aux salariés de ses propres entreprises.

Depuis plusieurs jours, certains de ses soutiens issus de la tech, dont Elon Musk, s'écharpent sur la question avec d'autres figures conservatrices de son clan, aux positions ardemment anti-immigration.

Les visas H1-B permettent aux entreprises de faire venir aux Etats-Unis des travailleurs étrangers dotés de qualifications précises et sont très utilisés par la Silicon Valley.

Le multimilliardaire Elon Musk, devenu un proche de Donald Trump et natif d'Afrique du Sud a lui-même bénéficié par le passé de ce type de visas.

"La raison pour laquelle je suis en Amérique en tant que personnes essentielles qui ont construit SpaceX, Tesla et des centaines d'autres entreprises (...), c'est à cause du H1B", a tonné Elon Musk sur son réseau X vendredi, promettant de "partir en guerre sur cette question".

Un discours qui dérange certaines figures conservatrices, alors que Donald Trump a été élu avec un programme avant tout anti-immigration.

L'ancien conseiller de Donald Trump à la Maison Blanche, le très droitier Steve Bannon, a fustigé vendredi dans une émission une "escroquerie des oligarques de la Silicon Valley pour prendre les emplois des citoyens américains".

## GÉORGIE

**Le nouveau président prête serment**

Le nouveau président de la Géorgie, Mikheil Kavvelachvili, a prêté serment dimanche pour succéder à la cheffe de l'Etat sortante, Salomé Zourabichvili, ont rapporté des médias.

Le nouveau président a été investi lors d'une courte cérémonie au Parlement. Quelques minutes plus tard, Mme Zourabichvili avait annoncé qu'elle quittait le palais présidentiel.

Né dans la petite ville de Bolnisi, dans le sud-ouest du pays, en 1971, Mikheil Kavvelachvili est élu député au Parlement en 2016 avant d'être réélu aux dernières législatives.

## CROATIE

**Début des opérations de vote pour la présidentielle**

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche dans toute la Croatie pour élire le nouveau président du pays, une fonction essentiellement honorifique, dans une course où les candidats des deux plus grands partis sont les principaux prétendants.

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche à 06h00 GMT et fermeront à 18h00 GMT.

Environ 3,8 millions de Croates sont autorisés à voter pour l'un des huit candidats proposés, dont trois femmes, répartis de la gauche à la droite de l'échiquier politique.

Le président sortant Zoran Milanovic, est le candidat des socialistes démocrates de l'opposition, pour un second mandat. Son principal adversaire est Dragan Primorac, un ancien ministre des Sciences soutenu par l'Union démocratique croate (HDZ), le parti au pouvoir.

L'élection aura lieu à un second tour si aucun des candidats n'obtient la majorité des voix.

Les premiers résultats préliminaires seront connus vers 19h00 GMT et les résultats officiels sont attendus dans les jours qui suivent.

APS

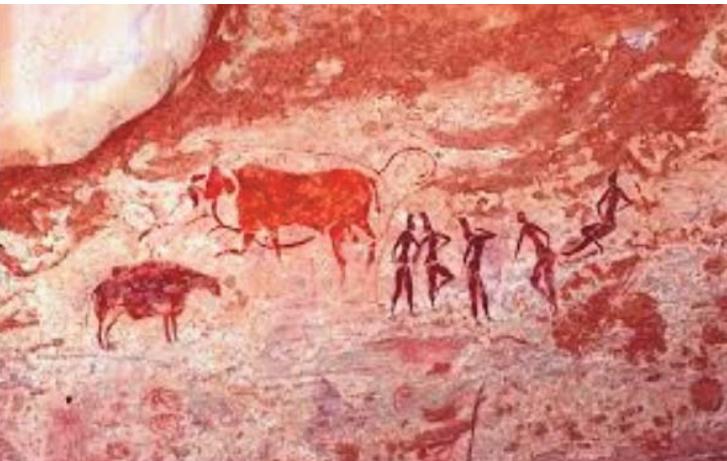
## EL-BAYADH

**Classement du site des gravures rupestres "Khalouet Sidi Cheikh" dans la liste des biens culturels nationaux (Direction)**

Le site des gravures rupestres "Khalouet Sidi Cheikh", situé dans la commune d'Arbaouet, wilaya d'El-Bayadh, a été classé, récemment, parmi les biens culturels nationaux, a-t-on appris de la direction de la Culture et des Arts.

Fadhlaoui Ghrissi, chargé de la cellule de communication et d'information de la direction, a indiqué à l'APS que ce classement a été décidé suite à la réunion de la Commission nationale des biens culturels du ministère de la Culture et des Arts, la semaine dernière.

Lors de cette réunion, plusieurs classements de monuments et sites archéologiques à travers le pays



ont été approuvés, dont le site des gravures rupestres "Khalouet Sidi Cheikh", dans le cadre de la stratégie du secteur visant à protéger et à valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel national, a-t-on indiqué de même source.

Le site des gravures rupestres "Khalouet Sidi Cheikh", situé à environ 10 km de la commune d'Arbaouet, est constitué d'une colline de grandes roches

abritant 19 gravures représentant des figures humaines et divers animaux ayant vécu dans la région, notamment des buffles, des hyènes et des ovidés à cornes circulaires.

Ces gravures sont réparties sur quatre faces verticales et datent de la période du Néolithique, selon la même source.

Le même responsable a souligné l'importance de ce classement, qui permettra

de protéger et de préserver ce site archéologique.

Il constitue également une ressource précieuse pour les chercheurs et les passionnés de patrimoine et d'histoire dans l'étude des gravures rupestres, qui forment des tableaux artistiques à ciel ouvert reflétant le mode de vie et les pratiques d'une période de l'histoire de la région", a-t-il expliqué.

## MILA

**Ouverture de la 6ème édition de la manifestation "Mila lit"**

La 6ème édition de la manifestation culturelle "Mila lit" s'est ouverte samedi à la maison de jeunes chahid Mohamed-Ladraa de Mila avec la présentation aux lecteurs un nombre d'ouvrages par leurs auteurs.

Les écrivaines Fatima Kidouch et Faouzia Benamira et les romancières Nabila Aboudi et Zakia Allal ont ainsi participé à l'ouverture de cette édition initiée par l'association locale "Mila lit".

La manifestation qui se poursuivra au 2 janvier a connu la participation de plusieurs jeunes auteurs dont la poétesse Nabila Bouchehima de Ferdjoua qui a présenté au public son premier recueil de 35 poèmes intitulé "Adrass El-Qalb" (Les cloches du cœur).

Pour cette jeune poétesse, cet événement culturel annuel est une opportunité de rencontres avec le public qui permet à l'auteur d'avoir un feedback de son œuvre susceptible de l'aider à se parfaire et se rapprocher davantage des aspirations de son lectorat.

Selon le président de l'association organisatrice, Nabil Gaïchi, cette manifestation verra également la participation de 30 écrivains de 15 wilayas du pays dont Annaba, Alger, Aïn Defla, Tlemcen et Mila.

Le programme de "Mila lit" prévoit en outre l'organisation d'ateliers consacrés aux arts plastiques, l'écriture du conte et au jeune entrepreneur.

Des concours pour enfants et des communications sur "la révolution et la littérature" sont également prévus à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, a-t-on indiqué.

17<sup>E</sup> FNTP**Le TNA entre en compétition avec le spectacle, "Aqd El Djouhar"**

Le Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi (TNA) est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 17e festival national du Théâtre professionnel (Fntp), avec "Aqd El Djouhar" (le collier de perles), une épopee historique qui a plongé le nombreux public présent, dans les profondeurs de l'Histoire.

Mis en scène dans une conception contemporaine, par Haïder Benhassine sur des extraits tirés du texte de la dramaturgie éponyme du regretté M'Hamed Benguettaf (1939-2014), le spectacle, accueilli au TNA, a également été programmé à l'occasion des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.

les premières résistances populaires à l'occupant français, ont été restituées dans un genre contemporain actualisé, conduit par une vingtaine d'artistes, entre comédiennes, comédiens, ballerines et danseurs.

Dédié à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie depuis les quelques années qui ont suivi l'invasion française en 1830 déjà, le texte de M'Hamed Benguettaf est doté de la "dimension Brechtienne" -Bertolt Brecht, (1898-1956) dramaturge, metteur en scène, écrivain et poète allemand connu pour son opposition à la "poétique" qui, selon lui, décroche le comédien du personnage qu'il interprète-.

Théâtre dans le théâtre, les artistes, en situation de répétition et de préparation de cette

illustre épopee ont brillé de maîtrise et de professionnalisme, s'investissant pleinement dans leurs personnages respectifs dans un espace scénique quasi vide et entièrement ouvert, laissant apparaître les penderies des comédiens où leurs différents costumes de scènes étaient accrochés.

Occupant tous les espaces de la scène, et entretenant des échanges au rythme ascendant et soutenu, les comédiennes et les comédiens ont reconstruit les extraits de textes choisis.

Parmi les comédiens et danseurs qui ont raconté la gloire des valeureux Martyrs, Sifeddine Bouha, Bouhadjar Boutchiche, Ghazel Laloui, Djaffar Benhalilou, Hichem Guergah, Hadjer Seroua, Faziza Chehak, Hakim Guermroud, Moulnira Roudji Fissa, Abdelkrim

Beriber, Fouad Zahed, Khelifa Benbrahim Rachid, Salaheddine Khalidi, Ahcène Bellazreg, et Ikram Iflis. La scénographie, signée par le metteur en scène et Abdelghani Mazouz, s'est basée sur une scène quasi vide, ce qui suppose la densité du texte qui s'est suffi à lui-même et un espace entièrement ouvert, soumis à un éclairage judicieux qui a créé les atmosphères adéquates à chacune des situations du spectacle. Conçues dans une gestuelle et des mouvements empreints des scènes d'exactions, de violence et de brutalité commises par l'armée coloniale française à l'égard des populations autochtones, les chorégraphies de Youcef Meftah ont été des plus concluantes, car illustrant parfaitement les situations d'oppression et de persécution

proposées. La bande son et musique, signée Bahr Bensalem, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, avec notamment, une illustration au fait des tableaux et des chorégraphies suggérées.

Dans la solennité de l'instant, le public, tenu en haleine, a savouré tous les moments du spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de la représentation, produite par le Théâtre national Maheddine-Bachtarzi.

Ouvert le 20 décembre dernier, le 17e Fntp se poursuit jusqu'au 30 du même mois avec 19 représentations en compétition, en plus de celles programmées hors concours à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

**La pièce de théâtre "Essakia" présentée en compétition**

La pièce de théâtre "Essakia", les grands ne meurent pas", une épopee tragique mettant en lumière les sacrifices héroïques des femmes algériennes dans la lutte contre le colonialisme français durant la Guerre de libération et la solidarité entre les peuples tunisien et algérien, a été présentée samedi à Alger en compétition du 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Produit par le Théâtre régional de Souk Ahras, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le spectacle mis en scène par Soumia Bouab, sur un texte écrit par Mazen Fareh Ilyès, revient sur une période cruciale de

l'histoire de l'Algérie, marquée par les massacres odieux de Sakiet Sidi Youssef (Tunisie), perpétrés le 8 février 1958 par l'armée d'occupation.

Rendu par 15 comédiens, le spectacle relate en 70 mn l'histoire d'une famille algérienne qui a affronté avec héroïsme la brutalité des soldats d'occupation à travers le personnage de Rebiha (Lydia Laarini), veuve de chahid (martyr).

La solidarité entre les peuples algérien et tunisien durant Guerre de libération a été également illustrée dans ce spectacle à travers le personnage de l'infirmière tunisienne (Sali Bennacer), venue en aide aux moudjahidine blessés durant cette odieuse attaque de l'armée

d'occupation qui a ciblé des civils algériens et tunisiens.

Les comédiens ont brillamment incarné leurs rôles respectifs, en rendant un texte dense nourri d'une vision dramatique, basée sur l'esthétique et le jeu bien présenté qui ont occupé tous les espaces scéniques.

La scénographie, œuvre de Zine El Abidine Khettab, faite d'un décor "simple" et fonctionnel, a consisté en une mise en scène "judicieuse", dégageant deux espaces scéniques distincts (maisons) et le maquis (montagnes), de manière à permettre aux comédiens une fluidité des mouvements dans l'ensemble de l'espace dominé par deux mai-

sons, implantées au milieu de la scène.

Soutenu par une bande son, signée Zekri Bensalah, qui a brillamment illustré les différentes atmosphères tragiques et les fortes émotions de la trame, l'éclairage fait de couleurs chaudes et froides, a participé davantage à recréer les atmosphères et les différentes situations rencontrées dans le spectacle.

Ouvert le 20 décembre, le 17e Fntp se poursuit jusqu'à lundi avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

## ORAN

# Des massacres perpétrés par la France coloniale contre le peuple algérien au centre d'une conférence historique

Des massacres commis par la France coloniale contre le peuple algérien ont été mis en lumière, lors d'une conférence historique organisée, jeudi à Oran, dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Dans son intervention lors de cette rencontre, organisée par le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, en coordination avec l'Association "Repères et figures de la résistance algérienne", le chercheur Abdellkader Reguig d'Oran, est revenu sur le massacre de Laghouat, perpétré en 1852 par l'armée coloniale française, et qui a conduit à l'extermination des deux tiers de la population, estimée à environ 4.000 âmes, dont nombreux sont morts asphyxiés dans une grotte où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux atrocités coloniales.

M. Reguig a souligné que ce massacre a été perpétré par environ 6.000 soldats français, sous la direction de plusieurs généraux, dont le général Pélissier, qui avait également participé au massacre de Nekmaria, dans la région du Dahra, dans l'Ouest algérien, en 1845.

"Cet acte barbare avait causé la mort de milliers d'Algériens asphyxiés dans une grotte, dont les entrées avaient été incendiées par les soldats français", a-t-il rappelé.

De son côté, l'enseignant Sadek Benkada, de l'Université



d'Oran 1 Ahmed Benbella, a évoqué le massacre des Ouled Ria (wilaya de Mostaganem), perpétré en juin 1845 par le colonialisme français, expliquant qu'il s'agit "de l'une des premières chambres à gaz modernes connues dans le monde".

Le conférencier a insisté sur l'importance de rappeler constamment cette atrocité pour mettre en évidence la na-

ture criminelle du colonialisme français. M. Benkada a également évoqué le massacre de Douar Debaïba, dans la région d'El-Braya (wilaya d'Oran), survenu en mai 1833, à la suite de la bataille de Sidi Kaddour Eddebi.

Cette bataille a marqué le début des tentatives françaises de prendre le contrôle de la périphérie sud de la ville d'Oran.

Les forces coloniales, diri-

gées par le général Demischel, ont surpris les résistants dirigés par Sidi Kaddour Eddebi, qui a été tué en compagnie de son épouse, un de ses fils, plusieurs cavaliers et combattants, ainsi que la majorité des membres de la tribu des Debaïba.

Par ailleurs, le chercheur Abdellkader Benabdellah a rappelé que le colonialisme français a commis un grand

nombre de massacres en réponse aux soulèvements des Algériens, précisant que 63 révoltes ont été recensées, de la résistance de l'Emir Abd el-Kader jusqu'à la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954.

Il a cité, entre autres, le massacre de la région de Blida, ayant fait 15.000 martyrs, celui de la tribu Ouled El-Aoufi à Médéa, qui a coûté la vie à 12.000 personnes, ainsi que d'autres massacres survenus à Ouargla, Laghouat et Mostaganem. Enfin, le président du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine d'Oran, Hadj-Fares Seghir, a indiqué que le bureau avait lancé un programme de préservation de la mémoire nationale à travers diverses activités, dont celles consacrées à la commémoration d'événements historiques, tels que la bataille et le massacre de Sidi Kaddour Eddebi.

Le programme prévoit également de "baptiser des quartiers et des institutions aux noms de ces événements importants afin de les mettre en avant et de les faire connaître aux générations futures", a-t-il déclaré.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Mila

Sidi Merouane le 23/12/2024

Daira de sidi Merouane

Commune de sidi Merouane

N° : 23/12/2024

### MISE EN DEMEURE N° 01

Le P/APC de la commune de Sidi Merouane..

- Vu la loi n° 12-23 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 16septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu le marché N°2024/12 date le 27Novembre 2024, relatives à la réalisation du projet : Aménagement urbain lot n° 02 Aménagement urbain de cité FERDOUA- deuxième tranche -.
- Vu la correspondance N° 6749/2024 date le 04/12/2024 Adressé à l'Entreprise de Bâtiment, Hydraulique ET tous corps d'état Quessoum Adel lié à la notifier de marché et l'ordre de démarrage de service des travaux du projet Aménagement urbain lot n° 02 Aménagement urbain de cité FERDOUA- deuxième tranche -.
- Vu la correspondance N° 6929/2024 date le 12/12/2024 Adressé à l'Entreprise de Bâtiment, Hydraulique ET tous corps d'état Quessoum Adel lié à la demande de l'actualisation des prix de marché du projet Aménagement urbain lot n° 02 Aménagement urbain de cité FERDOUA- deuxième tranche -.

Mise en demeure N°01 délivrée à la société (l'Entreprise de Bâtiment, Hydraulique ET tous corps d'état Quessoum Adel), Avenue à ROUTE 64 BENCHOUAK MILA , pour les raisons suivante :

Rejoindre le siège de l'APC de Sidi Merouane pour recevoir la notification de marché et Signer et cachet l'ordre de démarrage de service des travaux (ODS), dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première publication de la présente mise en demeure N°01 par la presse national ou BOMOP.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia

NIF : 096206019213142

AVIS D'APPPEL D'OFFRE OUVERT N° :36/2024

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : « Aménagement et revêtement voies TAKARKART vers AIN SKHOUNE en passant par TALA »

- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Hous Bejaia contre paiement de 3.000,00 DA représentant les frais d'impression.

#### A - OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à souscrire.

Déclaration de Probité (Voir la déclaration jointe en annexe)

Instruction au soumissionnaire

Registre de commerce

Statut de l'entreprise légalisé

Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine Travaux Publics catégorie Trois (III) ou plus activité principale .

Attestation fiscale

Carte d'immatriculation fiscale (NIF)

Casier judiciaire acte n° 03 (moins de trois mois)

Extrait de rôle apuré

Mise à jour CNAS apurée ou échéancier légalisé

Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier légalisé

Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL... etc.)

Référence professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès-verbaux de réceptions provisoires des 03 dernières années, signées par le maître de l'ouvrage

Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise légalisées.

Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté

Planning et délai global de réalisation

Référence bancaire de l'entreprise

#### B - OFFRE FINANCIERE :

Soumission

Le cahier des prescriptions spéciales

Le bordereau des prix unitaires

Le devis quantitatif et estimatif

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Hous sous double enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° :36/2024

« Aménagement et revêtement voies TAKARKART vers AIN SKHOUNE en passant par TALA».

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à quinze jours (15) à 12 H 00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

# Programme de la soirée

TF1 21:10



Panique au 31  
Saison 2024



Arnaud (Arnaud Ducret) est le patron d'une boîte de nuit, le Passo Club, qui lui a été légué par ses parents (Michèle Bernier et Lionel Astier). La boîte de nuit est au plus mal, la banquière (Isabelle Nanty) veut la fermer. Mais Arnaud, dans un dernier élan, arrive à négocier une dernière soirée pour sauver son entreprise, le soir du réveillon du 31 décembre. S'il réussit, son club pourra continuer, si non, la banquière en fera un paroking dès le 2 janvier.

21:10

Zorro  
Saison 1



Diego ayant abandonné son foyer, Zorro s'installe à l'hacienda De La Vega pour vivre pleinement sa passion amoureuse avec Gabriella. Mais rapidement l'argent vient à manquer et les deux amants cherchent désespérément une solution pour en trouver. Pour subvenir à leurs besoins, Zorro est finalement contraint de jouer son propre rôle dans un spectacle monté par Don Emmanuel dans son casino. Mais le succès lui monte à la tête. La relation entre le justicier et Gabriella devient tendue. Zorro monte alors un stratagème pour faire disparaître son existence.



21:10

46<sup>e</sup> Festival  
international du  
cirque de Monte-Carlo



Le Festival international du cirque de Monte-Carlo célèbre son 50e anniversaire en 2024. Cette manifestation, créée en 1974 par le prince Rainier III, représente un engagement fort envers les familles du cirque. L'événement monégasque s'impose comme une référence mondiale, son Clown d'or constituant la récompense la plus convoitée du secteur. La 46<sup>e</sup> édition honore la vision du prince Rainier III en présentant des performances dans les trois disciplines fondamentales : l'acrobatie, la comédie et les arts animaliers.

CANAL+ 21:06

Les Enquêtes  
du département V:  
promesse



Rose Knudsen est chargée par Carl Morck de se rendre au pot de départ de Christian Habersaat, un officier de police qui prend sa retraite. En pleine cérémonie, celui-ci pointe son arme sur un de ses collègues, Henrik Bak, lui ordonnant de filmer la scène qui va suivre. Il montre alors la paume de sa main sur laquelle est écrit «Carl Morck», avant de se suicider. Knudsen annonce la nouvelle à Morck, qui décide de la rejoindre pour les funérailles de Habersaat. Il lui explique en chemin que le policier travaillait sans répit depuis des années sur le meurtre d'Alberte Schneider, une jeune femme de 21 ans.

M6 21:10

QI : le grand test



Des candidats évaluent leur quotient intellectuel en répondant à une soixantaine de questions. Ces derniers sont répartis en quatre groupes de personnes : les ingénieurs, les coaches sportifs, les tatoués et les jumeaux. Un de ces groupements a-t-il plus de jugeote et de logique qu'un autre ? Stéphane Rotenberg et Mac Lessgy décodent les réponses de ces anonymes qui affrontent une autre équipe composée de quatre célébrités. Les médias Julie Ferrier, Gil Alma et Arié Elmaleh, ainsi que l'ex-Miss France, Iris Mittenaere, testent eux aussi leurs connaissances.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2410

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



- Horizontalement:**
- 1 - Punition sportive
  - 2 - Fantasmera - Renfort d'accord
  - 3 - Auréoles - Tige d'assemblage
  - 4 - Tête de cochon - Serf des spartiates
  - 5 - Déploiements - Passage peu profond
  - 6 - Apparu - Soigneuses de troussau
  - 7 - Escomptée - Pays
  - 8 - Devint audacieuse - Détruit totalement
  - 9 - Semblable - Raboteuses
  - 10 - Fit durer trop longtemps - Point rose le matin

- Verticalement:**
- A - Coup sans importance
  - B - Insurrections - Mot de liaison
  - C - Exposa - Point important
  - D - Jeunes ovins
  - E - Interdépendant - Alliage de cloche
  - F - Pin's - Conjonction négative
  - G - Personnel réfléchi - Frivoles
  - H - Bassine - Officier du sultan
  - I - N'énonce pas - Vit en dormant
  - J - Ni animale, ni minérale
  - K - Poème lyrique - Mœurs
  - L - Coiffure entrelacée - Enveloppe calcaire



**Zenreurs**

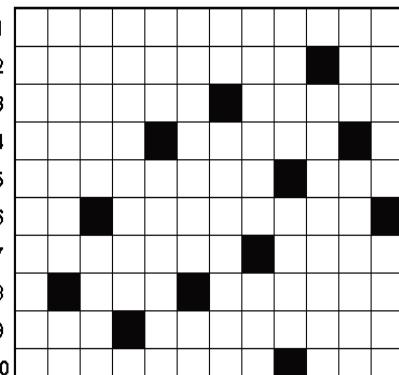


«Votre vie est ce que vous en faites.  
Vous devrez mesurer votre part  
de responsabilité dans ce qui  
vous arrive.»

Raphaëlle Giordano

### Mots croisés N°2410

A B C D E F G H I J K L



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1110*

vacille- ront	↓	primor- diale posas un greffon	↓	petit placard tissus de laine	↓	génie de l'air	↓	finesse sable mouvant	↓	coureur rapide cercle d'atlas	↓	canal de salin	↓
brisque secousse	↑												
abris côtiers	→					partirai vite	→						
valides	↑					vieux non	↓						
emmail- lotée films de cow-boys	→							esquiver	→				
↑								détruirra	↓				
prêtre ortho- doxe		ville de Bour- gne fétides	→		riche	→					c'est le thallium souvent répétées	→	
inexis- tante mettant à l'échelle	→			polluées saint de Norman- die	↓							écorces légères	↓
↑								voisin	→				
								bâtiment	↓				
apport de mariée	négation	→		dessins muraux concré- tions	→						désert pierreux	→	
actes chi- rurgicaux	↓			futur glacier vraiment étonnée	→						appel	↓	
monnaie mexicaine	→										matière d' alvéoles	→	
souhaits											généraux	↓	
variétés d'oranges	àpre	→											
munie de carreaux													
↑													
fait feu	→												
rapidités	↑												
pièce suédoise mauvais sujet	→			cité antique person- nel	→			immense continent quatre saisons	→				
↑													
liquide vital	→			dirigeai	→						vitesse de navire	→	
								déraison- nables	→				

## **Solution**

Sudoku n°2410

Mots Croisés n°2410

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	N	A	L	I	S	A	T	O	N	
2	I	M	A	G	I	N	E	R	A		D	A
3	C	E	R	N	E	S		R	I	V	E	T
4	H	U	R	E		I	L	O	T	E		T
5	E	T	A	L	A	G	E	S		G	U	E
6	N	E		L	I	N	G	E	R	S		
7	E	S	P	E	R	E	E		E	T	A	T
8	T		O	S	A		R	A	V	A	G	E
9	T	E	L		I	N	E	G	A	L	E	S
10	E	T	E	R	N	I	S	A		E	S	T

Grille géante n°1110

B	*	E	*	C	*	E	*	S	*	D	*	E
T	R	E	S	S	A	I	L	L	E	M	E	N
*	*	A	N	S	S	E	F	S	*	R	A	I
E	N	T	E	R	I	N	E	S	*	R	A	G
*	*	L	A	G	E	N	S	E	V	I	T	E
W	E	S	T	E	R	N	S	*	E	D	E	N
*	*	R	*	I	S	N	A	N	T	I	T	L
P	O	P	E	*	V	I	C	O	N	E	S	E
*	N	U	L	L	E	N	A	G	S	E	X	E
E	T	A	L	L	E	N	A	G	S	C	I	R
*	*	N	E	*	T	A	V	E	S	R	E	S
D	O	T	E	*	N	E	V	A	*	C	R	E
*	P	E	S	O	*	I	R	O	U	N	R	S
D	E	S	I	D	*	R	E	*	*	C	I	E
*	R	*	D	U	R	E	*	A	N	I	S	R
N	A	V	E	L	U	S	*	G	M	A	T	M
*	T	I	V	R	E	S	*	E	L	E	I	E
V	I	T	E	S	S	E	*	A	S	I	E	M
*	O	R	E	*	S	S	*	S	E	R	E	S
A	N	E	V	*	M	E	N	N	A	I	S	E
*	*	S	E	V	E	N	I	N	A	I	S	E

## CHAMPIONNAT REGIONAL DE JUDO INDIVIDUEL (SENIORS) A ORAN

### Illustration des judokas des clubs CSA Miloua dames et l'ASC Ouled El Bahia messieurs

Les judokas du CSA Miloua (dames) et ceux du club sportif amateur d'Ouled El Bahia (messieurs) se sont illustrés aux épreuves du Championnat régional de judo individuel séniors, clôturé samedi soir à la salle omnisports d'Arzew(Oran), après deux jours de compétition.

Les judokas du CSA Miloua dames et ceux du club sportif amateur d'Ouled El Bahia messieurs ont imposé leur domination dans cette compétition, qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, à laquelle a assisté un public nombreux.

Le niveau de cette phase régionale a été qualifié d'"acceptable" par le directeur technique régional, Kandsi Djilali, qui a relevé le bon niveau de certains combats en finale.

A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la phase finale du Championnat d'Algérie, prévue du 16 au 18 janvier prochain à Alger.

Cette manifestation sportive, organisée par la Ligue oranaise de judo, en collaboration avec la Fédération algérienne de cette discipline et la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran a enregistré la participation de plus de 200 judokas et judokates, dans sept catégories de poids, issus d'une quarantaine de clubs.

## VOLLEYBALL - NATIONALE UNE (MESSIEURS - 7E J)

### Les résultats partiels et classements

Résultats partiels et classements à l'issue des matches de la septième journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (messieurs), disputés vendredi et samedi et devant se poursuivre dimanche :

#### Groupe Centre-Est / Vendredi :

MB Bejaia - JSC Ouled Adouane 1-3

#### Samedi :

ES Tadjenaret - OMK El Milia 1-3

Olympique Ain M'lila - NR Bordj Bou Arreridj 1-3

EF Ain Azel - ES Sétif 3-0

ES El-Eulma - CASTEL Teniet El Abed en cours

#### Classement :

	Pts	J
1. OMK El-Milia	17	7
2. ES Tadjenaret	16	7
3. JSC Ouled Adouane	15	6
4. EF Ain Azel	10	6
5. CASTEL Teniet El Abed	7	3
6. NR Bordj Bou Arreridj	6	6
7. ES El-Eulma	5	3
--. Olympique Ain M'lila	5	6
9. ES Sétif	3	6
10. MB Bejaia	0	5

#### Groupe Centre-Ouest / Samedi :

ES Bethioua - Olympique El Kseur 3-0  
JS Messelmoun - MC Alger 2-3  
PO Chlef - CS Nedrouma 3-2  
RC M'sila - ASV Blida reporté

#### Dimanche (16h00) :

JSB Ighram - WA Tlemcen

#### Mise à jour / Lundi (11h00) :

Olympique El Kseur - WA Tlemcen

#### Classement :

	Pts	J
1. MC Alger	19	7
2. PO Chlef	14	7
3. WA Tlemcen	13	5
4. JS Messelmoun	10	6
--. CS Nedrouma	10	7
6. RC M'sila	9	6
7. ES Bethioua	7	7
8. ASV Blida	5	4
9. JSB Ighram	3	5

## CYCLISME SUR ROUTE

### Tour de Ghardaïa : la 3<sup>e</sup> édition en quatre étapes, du 9 au 12 janvier (organisateurs)

La troisième édition du Tour Cycliste de la Ville de Ghardaïa se déroulera en quatre étapes, du 9 au 12 janvier prochain, a appris l'APS dimanche auprès des organisateurs.



La première étape, longue de 124,4 kilomètres, se déroulera dans la matinée du 9 janvier, entre El Guerrara et Zelfana.

Elle sera suivie de la deuxième étape, prévue le lendemain 10 janvier, sur un circuit fermé de 84 kilomètres.

La troisième étape, prévue le 11 janvier, sera longue de 130 ki-

lomètres et la caravane passera par les villes d'El Guerrara - Zelfana - Ghardaïa et Tafilet, alors que la quatrième et dernière étape, prévue le lendemain 12 janvier, se déroulera sous forme d'un contre-la-montre individuel de 29 kilomètres, dans la nouvelle ville de Metlili.

"Les délégations des différents clubs participants seront accueillies le 8 janvier. La confirmation de l'engagement se fera l'après-midi-même, partir de 18h00, au Camp de jeunes d'El Guerrara, et elle sera suivie de la réunion technique, prévue à partir de 19h00" a-t-on détaillé de même source.

## AG ELECTIVE DE LA GYMNASTIQUE M<sup>e</sup> Ayad Dahbia élue présidente de la Fédération algérienne (FAG)

Mme Ayad Dahbia a été élue présidente de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue samedi à la salle des Conférences "Rabah Chehab" du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.

La nouvelle présidente a obtenu 20 voix, contre 16 pour l'autre candidat, Rabah Mikichi.

"Je suis très contente aujourd'hui de mon élection et je remercie les membres de l'Assemblée pour la confiance qu'ils ont voulu placer en nous (présidente et membres du bureau fédéral).

On fera, tous ensemble, notre possible pour relever davantage le niveau de la gymnastique et continuer dans la lancée des résultats obtenus jusqu'ici, par

notre championne olympique et du monde Kaylia Nemour.

Le meilleur est à venir", a déclaré Mme Ayad Dahbia.

La nouvelle présidente la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) est une ancienne membre fédérale, ancienne de la Ligue algérienne, arbitre internationale et entraîneur nationale.

Fort de une carrière impressionnante en tant qu'entraîneur, elle a su guider de nombreux athlètes vers l'excellence, remportant avec eux de nombreux titres nationaux et internationaux.

La famille de la gymnastique algérienne attend de la nouvelle présidente de mettre en avant une approche pédagogique innovante et élaborer un programme de développement dédié aux jeunes gymnastes prometteurs, pour qu'ils deviennent dans l'avenir les piliers des équipes nationales de gymnastique. Pour le nouveau bureau fédéral de la FAG, "un énorme chantier l'attend afin de propulser la discipline à un niveau supérieur, tout en mettant en valeur le travail fait par les uns et les autres", expliquent les observateurs.



## FEDERATION ALGERIENNE DE NATATION

### Nasreddine Zahafi réélu à la tête de la FAN



Le président sortant de la Fédération algérienne de natation Nasreddine Zahafi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'Assemblée générale élective, tenue samedi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger. Seul candidat à sa propre succession, Zahafi a obtenu 50 voix contre trois non et deux bulletins nuls. Les membres de l'AGE ont également procédé à l'élection des mem-

bres du nouveau bureau fédéral de la fédération algérienne de natation. Pour rappel, les membres de l'Assemblée générale, réunis le 16 décembre dernier en session ordinaire, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2024 et du mandat olympique écoulé (2021-2024). Lors du dernier mandat olympique (2021-2024), la Fédération algérienne de natation a connu trois présidents qui se sont succédé à la tête de l'instance : Abdelhakim Boughadou (élu en 2021), puis Yahia Chérif Mohamed (septembre 2023) et Nasreddine Zahafi (mars 2024). Composition du nouveau bureau fédéral de la FAN: Président: Nasreddine Zahafi Membres: Benadoun Nadia, Laroui Madjid, Koulib Azzedine, Sayah Malik, Riache Samir, Ammour Farid, Guettari Fares Mohamed Ali, Benkendar Sid Ahmed, Zergoune Mohamed, Aferdes Ahmed Hamza.

# LIGUE 1 MOBILIS (15<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

## ASO 1 - JSK 0 La JSK tombe à Chlef

La JSK a raté une victoire à sa portée hier face à l'ASO. La bande à Benchikha aura laissé filer 3 précieux points, à la grande déception des supporters qui s'attendaient à une brillante victoire face à un adversaire qui joue mal à domicile.

### Fiche technique

**Stade :** Mohamed-Boumezrag , Temps ensoleillé, affluence nombreuse.

**Arbitres :** MM. Azrine, Slimani et Klikha.

### Averts :

**JSK :** Kanouté (12')

**ASO :** Mohutsiva (60'), Evra (90'+4).

**But :** Evra (90'+4) ASO.

**ASO :** Medjadel, Mohutsiva, Evra, Larbi, (Bourdim 78'), Hamra, Bounoua, (Sadahine 46'), Brahim, Farhi, Abada, Debbari, (Belkhir 78'), Alili, (Benchouia 78')

**Ent. :** Zaoui

**JSK :** Hadid, Mammeri, Madani, (Mokeddem 69'), Driss, Benzaïd, (Akhrib 46'), Kanoute Amriche, Bendaoud, (Nechat 65'), Boualia, (Redjem 89'), Boudebouz, Ouattara (Berkane 65')

**Ent. :** Benchikha

Par F. Yanis

Pour la dernière journée de la phase aller du championnat ligue 1 Mobilis, la JSK s'est déplacée à Chlef pour affronter l'ASO au stade Boumezrag .

Un match qui s'est achevé sur le score de 1 but à 0 en faveur des locaux. Le moins que l'on puisse dire est que ce résultat ne fait pas les affaires des Jaune et Vert qui ont raté l'opportunité de prendre l'écart lors de cette dernière journée du championnat par la plus belle des manières, les Kabyles étaient mieux préparés que leur adversaire.

Les camarades de Riad Boudebouz ont dominé les débats, mais l'adversaire a profité d'une erreur défensive heureusement le gardien et la pour sauver les meubles, sur papier on peut dire que Kanoute et consorts étaient les grands favoris dans ce match, car tous les moyens étaient réunis pour gagner avec l'art et la manière, mais ils ont finalement échoué à la grande déception des supporters.

L'engagement physique a été intense,

mais le spectacle n'était pas au rendez-vous. La première mi-temps s'est achevée sur un score vierge de zéro partout. Pour apporter plus de danger en attaque, l'entraîneur Abdellah Benchikha a procédé à des changements en début de seconde période. Le passage à un système en 4-3-3 a permis à la JSK de se montrer plus offensif. L'inclusion de Lahou Akhrib, Redouane Berkane et Farès Nechat a permis aux Jaune et vert de se créer plusieurs occasions de but, mais ont manqué de réalisme.

Quelques-uns de ces derniers, présents au stade, n'ont pas hésité à s'en prendre aux joueurs et aux dirigeants à l'issue de la rencontre. D'aucuns diront que leur équipe favorite a laissé filer 3 précieux points, car c'est ce genre de matchs qu'elle ne doit absolument pas rater pour jouer le titre, l'objectif principal de la direction cette saison.

Pour revenir à la physionomie de la rencontre, le coach Riga, qui a opté pour l'offensive en première mi-temps, a réussi à remporter la bataille du milieu en alignant le trio Boudebouz - Boualia - Ouattara d'entrée. Contrairement à l'arrière-garde et l'entrejeu, qui ont bien fonctionné, l'attaque a été totalement absente. Trois actions seulement ont été enregistrées en première période.

La première à la 19<sup>e</sup> suite à une frappe de Boualia qui passe légèrement à côté. A la 33<sup>e</sup>, après une belle combinaison entre Boudebouz et Bendaoud, ce dernier déborde dans la surface et cherche Ouattara, mais la défense intervient. A une minute de la fin de la première mi-temps, Sanogo tente sa chance d'une



frappe des 35 mètres, mais le gardien met le ballon en corner.

### Benchikha perd sa bataille tactique contre Zaoui

En deuxième mi-temps, on assiste au même scénario avec une équipe qui joue la possession contre une équipe regroupée derrière, qui joue les contres. Malgré quelques tentatives des Jaune et Vert, aucun joueur n'arrive à débloquer la situation. Après une heure de jeu, le coach Abdellah Benchikha surprise les présents par ses changements. Il fait sortir un milieu et attaquants et pour aligner un milieu de terrain et un défenseur, à savoir Nechat et Redjem , et aussi Mokadem à la place de Madani blesse .Des

changements incompréhensibles qui ont couté cher à la JSK qui perd le match dans le temps traditionnel par un penalty bien tiré Evra et ouvre la marque , Abdellah Benchikha a perdu sa bataille tactique contre Samir Zaoui qui a su gérer la deuxième mi-temps. Il a incorporé deux joueurs, Benchaouia et Sadahine, qui ont fait la différence. Ayant raté leur dernier match de la phase aller du championnat en concédant une défaite face à l'ASO, les Kabyles devront mettre ce match aux oubliettes et rectifier le tir au prochain rendez-vous en coupe d'Algérie face l'ES Guelma, qui se jouera le 4 janvier prochain au stade de Boudjemaa Soudani de Guelma .

E.Y

## L'USMK s'impose à El Bayadh

propulse le club de Khencela à la quatrième place, ex aequo avec l'USM Alger, le CS Constantine et l'ASO Chlef, avec 20 points pour chaque club, alors que le MCEB reste scotché à la 14<sup>e</sup> place, avec 14 points en autant de matches.

Le bal de cette 15<sup>ème</sup> journée s'est ouvert jeudi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, avant de se poursuivre le lendemain, vendredi, avec le déroulement de trois autres rencontres, et dont les clubs algériens ont été les plus grands bénéficiaires.

En effet, outre le MCA et le Paradou AC, qui ont ramené de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs chez le NC Magra (2-1) et l'ES Mostaganem (2-0), l'USM Alger et le CR Belouizdad ont réalisé eux aussi de bonnes opérations.

Le Chabab, après des débuts difficiles en championnat, a enchaîné un cinquième succès consécutif, en battant l'Olympique Akbou (1-0). Les visiteurs étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce match, par l'intermédiaire de Samer (45e+1), et c'est Belaribi qui a égalisé pour le MCEB à la 50e.

Mais la joie des locaux a été de courte durée, puisque moins de deux minutes plus tard, Saâdou a redonné l'avantage à l'USMK (1-2).

Une précieuse victoire qui

une longueur de l'USM Alger (4e/20 pts), et qui comme lui compte quatre matchs en retard. Al'inverse, l'ES Sétif et le CS Constantine n'ont pas bien profité de cette 15<sup>ème</sup> journée, qui en cas de victoire aurait pu leur permettre de recoller carrément à l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, la JS Kabylie. Malheureusement pour eux, les Sétifiens se sont finalement contentés d'un nul vierge chez la lanterne-rouge, l'US Biskra, alors que les Sañafir se sont inclinés (2-0) chez la JS Saoura.

Malgré tout, ces deux clubs restent provisoirement dans le peloton de tête, à la seule différence que l'Entente (3e/21 pts) a déjà disputé ses quinze matchs, alors que le CSC (5e/19 pts) en compte deux de moins.

C'est ce qui empêche d'ailleurs la JS Kabylie de célébrer son titre honorifique de championne d'hiver, car mathématiquement, plusieurs clubs pourraient lui ravir la première place s'ils parviennent à remporter la totalité de leurs matchs en retard.

Allusion faite essentiellement au MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad, mais aussi au CS Constantine et le Paradou AC, qui mathématiquement peuvent prétendre à ce titre symbolique.

APS



## Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue de la 15<sup>ème</sup> et dernière journée de la phase aller, disputée jeudi, vendredi et samedi :

NC Magra - MC Alger	1-2
ES Mosta - Paradou AC	0-2
USM Alger - MC Oran	3-0
US Biskra - ES Sétif	0-0
CR Belouizdad - Olym Akbou	1-0
JS Saoura - CS Const	2-0

### Samedi, 28 décembre :

MC El Bayadh - USM Khencela	1-2
ASO Chlef - JS Kabylie	1-0

### Classement :

	Pts	J
1).JS Kabylie	24	14
2). MC Alger	21	12
--). ES Sétif	21	15
4). USM Alger	20	11
--). CS Constantine	20	13
--). USM Khencela	20	14
--). ASO Chlef	20	15
8). CR Belouizdad	19	11
--). Paradou AC	19	12
10). MC Oran	18	14
11). Olympique Akbou	17	14
12). JS Saoura	16	14
13). NC Magra	15	15
14). MC El Bayadh	14	14
15). ES Mostaganem	12	14
--). US Biskra	12	14.

## COUPE D'ALGÉRIE (32ES DE FINALE)

### **Le programme complet des rencontres**

Programme complets des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, dont les matchs se joueront entre le 30 décembre 2024 et le 16 janvier 2025 :

#### **Lundi, 30 décembre 2024 :**

Stade du 5-juillet (Alger) : ES Ben Aknoune (L2) - MC Alger (L1) - 19h00

#### **Mercredi, 1 janvier 2025 :**

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : Olympique Akbou (L1) - CS Constantine (L1) - 15h00

#### **Jeudi, 2 janvier 2025 :**

Stade du 20-août 1955 (Béchar) : JS Saoura (L1) - USM Khenchela (L1) - 15h00

#### **Vendredi, 3 janvier 2025 :**

Stade du 24 février (Sidi Bel-Abbès) : USM Bel-Abbès (Inter-régions) - JS Azazga (Inter-régions) 15h00

#### **Stade d'Aïn Témouchent : CR Témouchent (L2) - CA Batna (L2) - 14h30**

Stade du 1er-novembre (Batna) : ES Bouaâkeul (Inter-régions) - CR Béni Tamou (Inter-régions) 14h30

Stade des frères Brakni (Blida) : USM Blida (Inter-régions) - IRB Sedrata (Inter-régions) 14h30

Stade Soudani Boudjemaâ (Guelma) : ES Guelma (Inter-régions) - JS Kabylie (L1) 14h30

Stade du Commandant Ferradj (Mostaganem) : ES Mostaganem (L1) - WM Tissemsilt (Inter-régions) 16h00

Stade Gaid Ahmed (Tiaret) : JSM Tiaret (L2) - ES Théniet El-Abed (Régionale 2) 14h30

Stade Habib Bouakeul (Oran) : IRB El Kerman (Inter-régions) - ASO Chlef (L1) 14h30

Stade du 19-mai 1956 (Annaba) : USM Annaba (L2) - CRB Ain Yagout (Inter-régions) 15h00

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : MO Béjaïa (Inter-régions) - AS Khroub (L2) 15h00

Stade du 1er-novembre (El-Harrach) : JS Haï Djabel (Inter-régions) - ORB Oued Fodda (Inter-régions) 14h30

Stade Colonel Chaâbani (Touggourt) : NRB Touggourt (Inter-régions) - RC Bougaa (Inter-régions) 14h30

Stade Messaoud Zougar (El-Eulma) : MC El-Eulma (Inter-régions) - ES Séïf (L1) 16h00

#### **Samedi, 4 janvier 2025 :**

Stade Benhaddad (Kouba) : RC Kouba (L2) - GC Mascara (L2) 14h00

Stade des frères Bouchelik (Magra) : NC Magra (L1) - MB Rouissat (L2) 14h00

Stade Aïk Lotfi (Tlemcen) : ISC Tlemcen (Inter-régions) - USM Séïf (Inter-régions) 15h00

Stade du 20-août 1955 (Béchar) : US Béchar Djedid (L2) - MC Oran (L1) 15h00

Stade du 1er-novembre (El-Harrach) : USM El Harrach (L2) - NA Husseïn-Dey (L2) 14h00

Stade Colonel Chaâbani (Touggourt) : IRB Nezla (Inter-régions) - ESM Koléa (L2) 14h00

Stade Zerdani Hassouna (Oum El-Bougah) : US Chaouia (L2) - WA Mostaganem (L2) 14h00

Stade Soudani Boudjemaâ (Guelma) : Nasr El-Fadjoudj (Inter-régions) - MC El-Bayadh (L1) 14h00

Stade Kerboussi (Arzew) : MJ Arzew (Régionale 1) - Mouloudia des Chouhada (Régionale 1) 14h30

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : JSM Béjaïa (Inter-régions) - IRB Hassi R'mel (Inter-régions) 14h00

Stade Meflah Aouad (Mascara) : CA Sid Abdelmoumen (Inter-régions) - AE El-Eulma (Inter-régions) 14h00

Stade Boumezrag (Chlef) : CR Sendjas (Régionale 2) - Paradou AC (L1) 14h30

Stade d'Al-Alia (Biskra) : US Biskra (L1) - SC Mecheria (L2) 16h00

Stade du 5-juillet (Alger) : CR Belouizdad (L1/ tenant) - CR Zaouia (Inter-régions) 19h00

#### **Lundi, 6 janvier 2025 :**

Stade du 5-juillet (Alger) : USM Alger (L1) - Olympique Magrane (L2) 19h00.

### **O. Akbou-CSC, JSS-USMK et ESBA-MCA à l'affiche**

Les 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football qui débuteront ce lundi 30 décembre, et s'étaleront jusqu'au 16 janvier 2025, seront dominés par les affiches entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : Olympique Akbou- CS Constantine et JS Saoura-USM Khenchela, auxquelles s'ajoute le sulfureux derby algérois, ES Ben-Aknoun (L2) - MC Alger (L1).



C'est cette dernière rencontre dominicaine au stade olympique du 5-Juillet, qui aura le bonheur d'ouvrir ce lundi les 32es de finale de l'édition "2024-2025", de Dame coupe. Une confrontation qui drainera à coup sûr un public nombreux, dont notamment les supporters mouloudéens privés depuis quelques semaines des matches de leur équipe favorite pour cause de " huis-clos".

Auréolé de son titre symbolique de champion d'hiver du groupe "Centre-Ouest", qu'elle domine avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba, l'ESBA tentera de relever le défi devant l'ogre mouloudéen, champion d'Algérie en titre, et finaliste de la défunte édition remportée par le CR Belouizdad (1-0).

Les gars de Ben-Aknoun, emmenés par l'ancien défenseur du "Doyen", Abderrahmane Hachoud, bien parti pour reprendre leur place parmi l'élite, sont décidés à livrer un grand match, bien que leur principal objectif reste avant tout, l'accession en L1. En revanche, les Mouloudéens qui viennent de mettre fin à une série d'insuccès en championnat, à la faveur d'une victoire devant le NCM à Magra (2-1), appréhendent beaucoup leur retour au stade du 5-juillet, où ils n'ont obtenu aucune victoire en championnat depuis l'entame de la saison en cours.

Les hommes du nouvel entraîneur, Khaled Benyahia, qui pensent beaucoup plus à leur prochaine sortie face aux Soudanais d'El-Hilla,

prévue samedi prochain à Nouakchott (Mauritanie), tâcheront à l'instar de la saison écoulée, de mener à bien, les deux compétitions nationales. L'autre principale affiche de ce tour opposera deux équipes de l'élite, le CS Constantine glissé à la 4e de L1, qui se rendra à Bejaïa pour y défier l'O.Akbou (9e).

Les Sanafirs qui restent sur une défaite en déplacement contre la JS Saoura, tenteront de renouer avec le succès à l'occasion de la Coupe d'Algérie. De son côté, l'Olympique Akbou, qui a démarré la saison du bon pied, est en train de marquer le pas, en témoigne le récent revers face à l'actuel tenant du trophée le CR Belouizdad (0-1).

La JS Saoura et l'USM Khenchela, auteurs de résultats en dents de scie en championnat, s'affronteront dans un duel qui s'annonce indécis, même si la formation de Béchar, qui a remporté une belle victoire en championnat face au CSC, bénéficiera de la faveur des pronostics, devant une équipe de l'USMK qui alterne le bon et le moins bon en Ligue 1. Le CR Belouizdad, tenant du trophée, recevra la formation du CR Zaouia (Inter-régions), dans un match largement à la portée des hommes d'Abdelkader Amrani, qui viennent de se relancer en championnat comme l'atteste leur belle remontée au classement (6e) avec en plus quatre matchs en retard.

Les Belouizdadien qui détiennent le record de titres (9) en coupe, viseront un 10e sacre.

Les anciens détenteurs du tro-

phée, la JS Kabylie, l'USM Alger et le MC Oran, auront l'avantage d'affronter des adversaires plus ou moins "prenables", l'ES Guelma (Inter-Régions), l'O.Magrane (L2) et l'US Belchar-Djedid (L2). Le tirage au sort a également donné lieu à un "big derby" algérois entre clubs de Ligue 2 amateur : USM El Harrach - NA Husseïn-Dey.

Auteurs d'un excellent début de saison, les Harrachis, dauphins du MB Rouissat (Gr. Centre-Est), espèrent poursuivre sur leur lancée, face à une équipe du Nasria qui commence à retrouver des couleurs après une entame de saison difficile. Outre USMH-NAHD, trois autres matchs opposeront des clubs de la Ligue 2 : CR Témouchent/CA Batna, RC Kouba/GC Mascara, et US Chaouia/WA Mostaganem. Un autre derby, mais celui-ci des hauts-plateaux, sera au menu des 32es de finale entre le MC El-Eulma (Inter-régions) et l'actuel Co-dauphin de Ligue 1, l'ES Séïf.

Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire : l'ES Théniet El-Abed et CR Sendjas, pensionnaires de la division régionale 2, devront batailler dur pour "rester en vie", face respectivement à la JSM Tiaret en déplacement, et au Paradou AC à domicile.

Les 1/16es de finale se joueront les 10 et 11 janvier 2025. Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

### **LIGUE 2 ALGERIENNE Les compteurs remis à zéro (LNFA)**

La Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA) a annoncé dimanche que "les avertissements infligés aux joueurs de la Ligue 2 algérienne, ainsi que les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme sont annulés", faisant que les compteurs seront remis à zéro en prévision de la première journée de la phase retour, prévue le vendredi 24 janvier prochain.

Après le déroulement de la 15e et dernière journée de la phase aller, le Championnat de Ligue 2 a commencé à observer une courte trêve, pour permettre notamment le déroulement des 32es de finale et des 16es de finale de la Coupe d'Algérie.

La LNFA a profité de l'occasion pour rappeler aux clubs l'article 142 du règlement des championnats de

football amateur, qui évoque l'annulation de la sanction. "Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à trois (3), infligés à un joueur avant la date du 1er match de la phase retour sont annulés.

Mais la sanction pour un match ferme, relative à quatre (4) avertissements infligés à un joueur reste maintenue. Elle est reportée à la phase retour" a tenu à préciser l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

"A la fin d'une saison sportive, et à l'exception des amendes financières, les avertissements infligés aux joueurs et les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme sont annulés. Ils ne sont pas reportés pour la saison suivante" a-t-elle encore annoncé.

APS

## PALACE GUEHI VISE LIVERPOOL

Courtisé par Manchester City et Newcastle, Marc Guehi (24 ans, 22 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) pourrait bien disputer sa dernière saison à Crystal Palace. Selon la presse anglaise, le défenseur central a une priorité pour la suite de sa carrière : Liverpool. Le club de la Mersey, qui n'a pas encore prolongé Virgil van Dijk, fait également partie des formations intéressées par l'ancien joueur de Chelsea, sous contrat jusqu'en juin 2026.

## BARCELONE

# AVENIR TOUT TRACÉ POUR DE JONG ?

Freiné par des blessures incessantes, Frenkie de Jong (27 ans, 13 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) n'entre pas forcément dans les plans d'Hans-Dieter Flick au FC Barcelone. Selon Mundo Deportivo, les dirigeants catalans espèrent toujours le voir partir à l'issue de la saison.

Problème, le milieu de terrain néerlandais refuse catégoriquement de faire une croix sur son juteux salaire estimé à 23,2 millions d'euros brut par an, primes comprises. Ce dernier devrait d'ailleurs faire le choix d'aller jusqu'au bout de son contrat, qui expire en juin 2026, malgré un temps de jeu réduit.

## SOLUTION TROUVÉE POUR DANI OLMO

Dani Olmo (26 ans, 15 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) va pouvoir poursuivre sa saison avec le FC Barcelone. Alors que le Tribunal de Commerce 10 de Barcelone a refusé d'accorder une mesure conservatoire afin de permettre l'inscription du milieu offensif pour la seconde partie de l'exercice, le club catalan a fini par trouver une solution.

Selon Sport, le vice-champion d'Espagne a accepté de vendre un nombre important de sièges VIP du futur Camp Nou pour 20 ans afin de récupérer un chèque de 120 millions d'euros signé par un fonds qatari. Une entrée financière qui va permettre à l'ex-meneur de jeu du RB Leipzig mais aussi à Pau Victor de rester en Catalogne, mais également à faciliter les prolongations souhaitées de Pedri et Gavi.



## NEWCASTLE PORTE FERMÉE POUR ISAK

Dans une forme exceptionnelle, Alexander Isak (25 ans, 19 matchs et 12 buts toutes compétitions cette saison) se retrouve dans le viseur d'Arsenal, à la recherche d'un attaquant performant. Une piste que le club londonien pourrait rapidement abandonner.

Selon The Telegraph, Newcastle a fixé le prix de départ de son buteur suédois à 180 millions d'euros. Une manière claire de repousser les courtisans du Scandinave, qui dispose d'un contrat allant jusqu'en juin 2028 chez les Magpies.

Autant dire que l'ex-buteur du Borussia Dortmund et de la Real Sociedad, recruté pour 70 millions d'euros à l'été 2022, ne devrait pas bouger de sitôt.

## INTER INZAGHI DITHYRAMBIQUE SUR LAUTARO

Sur un nuage depuis plus d'un an, Lautaro Martinez (27 ans, 22 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) fait l'unanimité à l'Inter. L'entraîneur du club lombard, Simone Inzaghi, a salué la mentalité de l'attaquant argentin.

"Il n'a pas joué tout le temps en Ligue des Champions et en Coupe d'Italie. Cette situation lui a pesé, même s'il n'en a pas beaucoup parlé. Il nous apporte autant que les autres attaquants, il ne sera jamais un problème pour l'Inter mais toujours une solution", a indiqué le manager italien face aux journalistes.

## REAL MADRID ALABA EST ENFIN PRÊT

Revoilà David Alaba (32 ans). Gravement blessé à un genou depuis un an, le milieu polyvalent autrichien va enfin effectuer son retour sur les terrains. Selon Marca, l'ancien du Bayern Munich sera présent pour la reprise de l'entraînement collectif du Real Madrid, lundi. Une très bonne nouvelle pour Carlo Ancelotti, qui va pouvoir compter sur un joueur d'expérience supplémentaire alors que Daniel Carvajal et Éder Militao, qui souffrent de la même blessure que l'ex-Bavarois, manqueront le reste de la saison.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »  
FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -  
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**ALGÉRIE - PALESTINE****Conférence à Alger sur la cause palestinienne et la culture de la résistance**

La Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur la cause palestinienne et la culture de la résistance, au cours de laquelle les participants ont mis en avant le rôle important de l'Algérie à travers l'histoire dans la défense de cette cause.

Placée sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhri Ballalou, en collaboration avec la Fondation algérienne pour la reconstruction en Palestine, à l'occasion du 46e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene (1932-1978), cette conférence a vu la participation de représentants des présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de nombreux cadres de la société civile, d'écrivains et d'intellectuels.

Le président de la Fondation, Nacer-Eddine Hazem, a souligné, dans son intervention, le "rôle pivot" joué par l'Algérie à travers l'histoire et l'engagement de ses hommes à défendre la cause palestinienne", ajoutant que l'évocation de la culture de la résistance "doit nécessairement s'appuyer sur la boussole de la liberté qui a guidé le peuple algérien dans son combat contre le colonisateur



français de 1830 à 1962, et dont le prix du recouvrement de la souveraineté a été des millions de martyrs".

De son côté, le sénateur Mohamed Amroune, représentant le président du Conseil de la nation, a déclaré que la culture de la résistance

était "un ensemble de valeurs, de principes et de comportements qui ont forgé les Algériens tout au long de leur résistance au colonialisme français", soulignant, dans ce cadre, que "les positions de l'Etat algérien ont toujours été et demeurent honorables à

l'égard de la cause palestinienne que le défunt président Houari Boumediene a inscrite parmi les constantes de la nation algérienne". Pour sa part, Nacer Bettiche, représentant du président de l'APN, a rappelé que l'expression du défunt président Houari Boumediene: "Nous sommes avec la Palestine, injuste ou opprimée", est devenue un "slogan vivant" qui continue de guider tous les Algériens, et que cela "renvoie au long parcours de la résistance populaire et à la lutte acharnée des Algériens pour recouvrer leur liberté".

Il a également évoqué la conférence de rassemblement pour l'unité nationale palestinienne, parrainée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoutant que cette rencontre s'ajoute aux multiples actions et positions pronées par l'Algérie dans les forums internationaux, car profondément convaincue en la cause palestinienne juste.

**FINANCE****La loi de finances 2025 publiée au Journal officiel**

La loi de finances pour l'année 2025, signée le 24 novembre par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été publiée au Journal officiel (JO) n° 84.

La loi, adoptée le 16 novembre par le Conseil de la Nation et le 13 novembre dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit une batterie de mesures législatives destinées notamment à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, à l'appui aux investissements et à l'économie nationale, ainsi

qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales. La LF 2025 prévoit une hausse de 3,5% des recettes budgétaires en 2025 qui devraient atteindre 8,523,06 milliards DA, alors que les dépenses budgétaires devront augmenter de 9,9% à 16,794,61 milliards DA. Cette loi a été établie sur la base d'un prix de référence du pétrole brut à 60 dollars/baril sur la période 2025-2027, alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 dollars sur la même période.

**INDUSTRIE MILITAIRE****De nouvelles productions au service de l'autonomie stratégique du pays**

Sur sa lancée d'approvisionner les nouvelles technologies pour le développement d'une base industrielle forte et durable, l'industrie militaire nationale, exposée à la 32e Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions d'Alger, met en avant le haut niveau qu'elle a atteint dans ses différentes filières et son apport au soutien du tissu économique national.

Source de fierté et d'admiration pour les visiteurs qui se rendent aux différents stands de l'Armée nationale populaire (ANP), l'industrie militaire illustre non seulement les efforts du ministère de la Défense nationale (MDN) dans la promotion du produit national, mais renseigne également sur la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'économie nationale.

Dynamisme, savoir-faire, technicité et innovation : l'industrie militaire algérienne s'emploie à renforcer l'autonomie stratégique du pays et à répondre aux défis contemporains.

D'une foire à l'autre, elle présente ses dernières productions, des nouveautés aussi bien dans le domaine militaire qu'économique.

Parmi les entreprises du secteur, l'Etablissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) expose ses dernières pépites.

Il s'agit notamment d'un drone quadrirotor, baptisé "Aurès 700", et d'un autre à voilure, fabriqués par des compétences algériennes, avec pour mission la surveillance et la reconnaissance diurne et nocturne, la géolocalisation des cibles mobiles et fixes, ainsi que la réalisation de topographies aériennes et la poursuite des cibles mobiles.

Ce sont des productions d'ingénieurs militaires, issus pour la plupart de l'Ecole militaire polytechnique (EMP), des écoles de l'aviation et d'autres établissements militaires", souligne à l'APS, le capitaine représentant de l'établissement à la FPA.

L'établissement est spécialisé dans la fabrication et la réparation de pièces en matériaux composites et offre des solutions de substitution pour des pièces de structures

d'avions, ainsi que d'autres pièces spécifiques à usage aéronautique. Parmi les nouveautés, le représentant de l'EDPSTA indique qu'actuellement, l'équipe d'ingénieurs s'emploie à développer de nouveaux produits, notamment un drone hybride DHA, un drone VTOL (à décollage et atterrissage vertical) qui combine les avantages d'un drone à voilure fixe et ceux de plusieurs rotors, ainsi qu'un autre drone Hexarotor, un mini-drone de type kamikaze, ainsi que des systèmes de lance-obus et un système lance-grenades.

L'établissement est doté d'une unité de veille technologique pour se tenir au diapason des nouveautés dans le domaine de la réalisation des drones et des formations cycliques sont organisées pour le personnel", assure le capitaine. De son côté, l'Etablissement des constructions mécaniques de Khencela (ECMK), spécialisé dans la fabrication d'armement au profit de l'ANP et des différentes institutions paramilitaires, ainsi que dans la production de pièces de rechange, expose une large gamme d'outillage de production. "Notre participation à la FPA vise à présenter notre gamme de produits, inscrite dans le cadre de l'activité principale de l'ECMK : des produits de fabrication locale à 100%, respectant les normes internationales et de très haute qualité, qui reflètent l'expérience acquise par l'établissement, opérationnel depuis 1990", a déclaré à l'APS un lieutenant-colonel, représentant de l'établissement à cette manifestation.

Il ajoute : "Nous avons tenu à mettre l'accent sur les services techniques assurés par l'Etablissement dans le cadre de la sous-traitance industrielle au profit des établissements publics et privés, en présentant un échantillon des pièces de rechange que nous fabriquons".

Ainsi, des outillages de production tels que des outils de coupe, des instruments de contrôle et des équipements nécessaires à la production en série sont exposés.

Le représentant de l'ECMK précise que ces pièces, telles que les moules d'injection et les estampes de forge, sont "très demandées" par les PME. "Tous les services offerts

**ALGÉRIE - MAURITANIE**  
**Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr reçoit Cheikh Sidi Mohamed Ould Cheikh Sidiya, l'un des symboles de la confrérie Qadiriyya en Mauritanie**

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceïni, a reçu Cheikh Sidi Mohamed Ould Cheikh Sidiya, l'un des symboles de la confrérie Qadiriyya en Mauritanie, a indiqué jeudi un communiqué du recteurat de Djamaâ El-Djazaïr. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée mercredi au siège du recteurat de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Sidi Mohamed Ould Cheikh Sidiya a affirmé que sa visite découle de son "désir de rencontrer les érudits des pays musulmans en général et de l'Algérie en particulier, afin de perpétuer la tradition de l'échange de visites fraternelles", saluant par là même "les décisions des présidents algérien et mauritanien concernant les affaires religieuses dans les deux pays".

De son côté, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr s'est félicité du "niveau remarquable" des relations entre les deux pays frères dans divers domaines, mettant en avant l'importance de préserver le référent religieux national que nous avons en commun avec l'ensemble des pays du Maghreb et de l'Afrique". Il a par ailleurs souligné "la nécessité de faire face aux idéologies extrémistes étrangères qui se sont propagées dans plusieurs contrées du monde musulman". La rencontre a été l'occasion de présenter un aperçu sur les différentes structures et missions de Djamaâ El-Djazaïr, en mettant en lumière son rôle central incarné par son slogan "Rempart imprenable du référent religieux rassembleur", ajoute le communiqué. Au terme de cette rencontre, le Cheikh de la confrérie Qadiriyya et la délégation qui l'accompagne, ont visité les différentes structures de Djamaâ El-Djazaïr, et ont reçu des explications détaillées sur chaque établissement, selon la même source.

par l'ECMK s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale mise en place par le haut commandement de l'ANP, visant à ajouter de la valeur à l'économie nationale, à enrichir le tissu industriel et à augmenter le taux d'intégration industrielle nationale, tout en réduisant la facture des importations", a ajouté le cadre militaire.

Au stand de l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV) de Tiaret, deux nouveautés sont présentées au pavillon central.

Il s'agit d'un véhicule équipé d'une plateforme élévatrice de 12 mètres et d'un autre destiné à la collecte de sang, fonctionnant à l'énergie solaire et équipé de systèmes de refroidissement pour préserver la qualité du sang collecté.

Selon le commandant représentant de l'EDIV, ces nouvelles productions sophistiquées de très haute qualité, réalisées par des compétences algériennes dans diverses spécialités, "traduisent le niveau exceptionnel atteint par les unités de production de cette industrie, qui ont su s'adapter aux avancées technologiques".

Le stand de l'Etablissement de rénovation du matériel automobile (ERMA), spécialisé dans la rénovation des véhicules légers, des engins de travaux publics et des moteurs, présente de son côté son savoir-faire dans une nouvelle activité: la fabrication de chambres froides de différents volumes et de conteneurs frigorifiques de diverses dimensions.

Ces productions sont destinées aux différents établissements militaires, conformément à un planning établi, selon le colonel représentant de l'ERMA à la FPA.

La 32e édition de la Foire de la production algérienne est marquée par la participation de 21 unités de production de l'ANP, relevant des Commandements des forces aériennes et navales, du Département emploi-préparation, du Département des transmissions et des systèmes de commandement-contrôle, de la Direction centrale du matériel ainsi que de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN).